

Rapport d'évaluation territoriale de la commune de Pouytenga



Carte 1 : délimitation du bâti de Pouytenga

Résumé

Introduction

Pouytenga est une commune urbaine de la province du Kouritenga située dans la région Centre-Est¹²³. Elle se trouve à 12 kms de Koupéla, le chef-lieu de la province. Pouytenga est divisée en cinq secteurs pour la partie urbaine et regroupe 17 villages administratifs pour la partie rurale. Selon les dernières données de recensement datant de 2019, 117 382 personnes résidaient dans la commune de Pouytenga.

Depuis 2019, la commune de Pouytenga accueille de nombreuses personnes déplacées internes arrivées essentiellement des régions du Centre-Nord et de l'Est. Au total, ce sont près de 17 462 personnes qui se sont installées dans la commune, essentiellement dans les zones non loties⁴, au 31 mars 2023 d'après les données de l'action sociale.

Ces installations récentes ont entraîné des changements au sein de l'aménagement du territoire et les dynamiques d'accès aux services de base et ressources. Une évaluation a ainsi été conduite au sein de la commune avec pour principaux objectifs d'étudier le profil des populations de la commune, les trajectoires de déplacement, ainsi que les principales vulnérabilités auxquelles les populations et la commune sont confrontées. Cette évaluation a été réalisée avec le soutien technique et financier d'Enabel et l'appui des acteurs de la province du Kouritenga et de la commune de Pouytenga.

Les résultats de ce rapport ont pour but d'informer la conception participative d'un outil de suivi de la fragilité spécifique aux vulnérabilités de la commune de Pouytenga qui sera piloté directement par les autorités communales afin d'informer la planification locale et de faciliter la mobilisation des ressources.

L'évaluation comprenait une méthodologie mixte mêlant des outils quantitatifs, qualitatifs cartographiques et s'appuie également sur des données secondaires collectées tout au long du cycle de recherche. Le volet quantitatif incluait une enquête ménage et une cartographie des infrastructures socio-économiques de base alors que le volet qualitatif comportait des entretiens réalisés auprès d'informateurs clés (IC) issus principalement de la commune, des services déconcentrés et de la société civile ainsi que des groupes de discussion (GD) réalisés auprès de personnes déplacées et non déplacées. Les données issues des enquêtes ménages sont représentatives de la situation pour les ménages non-déplacés au niveau du centre urbain et doivent être considérées comme indicatives pour les ménages déplacés. Les données de la cartographie des infrastructures sont avant tout indicatives et présentent les perceptions des IC sur la fonctionnalité de l'infrastructure. Pour ce qui est du volet qualitatif, l'analyse tirée doit être considérée comme indicative des tendances au niveau des zones d'étude de la commune. La collecte de données s'est déroulée du 14 mars au 06 juin 2023.

¹ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

² Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

³ La commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de vingt-cinq mille habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25.000.000 XOF - Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales. Section 2 de la Commune. Art.19. (Loi n°2009-65)

⁴ Définition de zone non lotie : zone d'habitat spontané située en périphérie du centre urbain

Résultats clés⁵

Principales caractéristiques des populations de la commune

En moyenne, la taille des ménages non déplacés (7,4 membres par ménage) dans la commune de Pouytenga était supérieure à la moyenne nationale (6,7 membres par ménage) en 2022⁶ mais restait inférieure à la taille des ménages déplacés rapportée au sein de la commune (9,4 membres par ménage). Au cours de l'évaluation, 8% des ménages non-déplacés rapportaient héberger des déplacés. Si les ménages non-déplacés étaient principalement propriétaires (90%), les ménages déplacés indiquaient pour la plupart être locataires de leur logement (44%). D'après les enquêtes ménages, les populations déplacées étaient quasi exclusivement (ménages déplacés : 46% ; ménages non-déplacés : 1%) concernées par l'assistance humanitaire les six mois précédents la collecte.

Dynamiques de déplacements

Près de la moitié des ménages déplacés (47%) étaient arrivés dans la commune au cours des deux années qui ont suivi le début de la crise humanitaire et sécuritaire de 2019. Les déplacements étaient principalement inter-régionaux, les régions limitrophes de l'Est et du Centre-Nord représentant 90% des flux. Une grande majorité de ménages rapportait l'insécurité comme facteur de déplacement (96%), alors que le niveau perçu de sécurité était mentionné comme principal motif d'installation dans la commune. Plus d'un ménage déplacé sur deux (59%) envisageait de rester dans la commune bien que les retours envisagés, (mentionnés par 29% des personnes déplacées internes (PDI)) restaient en partie conditionnés par la situation sécuritaire dans la localité d'origine du ménage.

Economie et moyens de subsistance

L'accès à une activité économique paraissait inégal entre les ménages non-déplacés et déplacés. Dans près de neuf ménages non-déplacés sur dix (87%), au moins un membre du ménage pratiquait une activité génératrice de revenus (AGR) contre 64% pour les ménages déplacés. Le temps nécessaire aux ménages déplacés pour s'adapter au marché du travail de Pouytenga et donc trouver une AGR, pouvait en partie expliquer cette différence d'accès. L'économie de Pouytenga était principalement portée par le secteur primaire et tertiaire, le commerce constituant la première activité économique pour les ménages non-déplacés et déplacés. Grâce à son marché de bétail reconnu, Pouytenga attirait de nombreux commerçants de la région. En plus de l'élevage, l'agriculture était une activité essentielle pour la population de Pouytenga. Ces activités étaient toutes deux impactées par les aléas climatiques. Avec l'accélération de l'urbanisation de la ville et les installations de ménages déplacés dans les zones non loties de la commune, la question de la disponibilité de terres non-dégradées représentait un enjeu majeur dans l'accès aux opportunités économiques et pourrait créer, comme pour le secteur de l'eau, une concurrence entre les secteurs économiques.

Eau et assainissement

L'eau a été identifiée par 37% des ménages non-déplacés et 27% des ménages déplacés comme une des principales vulnérabilités de la commune de Pouytenga. L'accès à l'eau a été rapporté dans les données secondaires comme inégal entre le milieu rural et le milieu urbain. La quantité d'eau nécessaire pour combler les besoins du ménage était considérée comme insuffisante ou très insuffisante par 22% des ménages non-déplacés et 47% des ménages déplacés. Cette ressource

⁵ Les résultats « enquêtes ménages » présentés dans cette section sont principalement issus des données primaires collectées au cours de cette évaluation.

⁶ REACH. (2022). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2022

demeurait néanmoins essentielle aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Selon les projections, les besoins des ménages en eau sont susceptibles de tripler d'ici à 2035⁷. Au-delà d'une hausse de la demande, la répartition inégale des pluies, visible tout au long de l'année, couplée au prolongement des périodes de sécheresse du fait du dérèglement climatique rapportée dans les données secondaires impactaient le niveau des réserves des nappes phréatiques. Sur le plan de l'assainissement, 89% des ménages de personnes non déplacées (PND) et 70% des ménages PDI exprimaient avoir accès à des latrines et la quasi-totalité de ces ménages rapportent les utiliser.

Environnement

En dehors de l'accès à l'eau, la commune de Pouytenga était confrontée à des défis environnementaux de différentes natures. En effet, 35% des ménages non-déplacés et 20% des ménages déplacés rapportaient avoir été affectés par un aléa naturel au cours des 12 mois précédant la collecte de données, les inondations et les vents violents figurant parmi les principaux aléas cités dans les enquêtes qualitatives. L'activité anthropique était à l'origine de problèmes de déforestation et de la disparition de la biodiversité alors que la prolifération des déchets était en partie responsable de la détérioration des sols d'après les données secondaires recueillies. L'absence de système de gestion des déchets causait la saturation des caniveaux et empêcherait l'évacuation des eaux pluviales⁸. Face à ces défis, des actions de sensibilisation et de formation étaient entre autres menées par les services environnementaux régionaux d'après un IC, et les populations développaient des stratégies d'adaptation.

Santé

Au sein de la commune, l'offre de soins était essentiellement assurée par les établissements publics. A titre illustratif, la quasi-totalité des ménages consultés privilégiait les centres de santé et de promotion sociale (CSPS) (PND : 90% ; PDI : 87%). La structure de santé visitée par les ménages n'était pas systématiquement la plus proche. Certains facteurs dont le coût, le type de services proposés par les structures, ou la perception de la qualité des soins jouaient certainement aussi un rôle dans le choix des ménages. Les principales barrières d'accès aux soins identifiées par les ménages étaient essentiellement de nature financière et renvoyaient au manque de moyens financiers et au prix des médicaments. Quant à l'offre de soins, le manque d'équipements médicaux (8/9 structures), le manque d'infrastructures en eau, hygiène et assainissement (4/9 structures) figuraient parmi les principales difficultés rencontrées par le personnel soignant.

Education

L'accès aux services d'éducation s'avérait plus difficile au niveau secondaire qu'au niveau primaire⁹. Que ce soit au primaire ou au secondaire, les enfants déplacés semblaient rencontrer davantage de barrières pour accéder à l'éducation que les enfants des ménages non-déplacés. En revanche, la différence d'accès semblait relativement proche entre les filles et les garçons. Parmi les raisons de cette relative inaccessibilité mentionnées dans les enquêtes ménages, on retrouvait des enjeux liés au manque de moyens financiers pour payer les frais de scolarité. En outre, l'offre scolaire semblait

⁷ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁸ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁹ Aucun garçon ne fréquentait une école primaire dans 19% des ménages PND et 39% des ménages PDI. Aucune fille ne fréquentait une école primaire dans 20% des ménages PND et 39% des ménages PDI. Aucun garçon ne fréquentait une école secondaire dans 28% des ménages PND et 57% des ménages PDI. Aucune fille ne fréquentait une école primaire dans 30% des ménages PND et 52% des ménages PDI.

soumise à de nombreux défis dont la qualité des infrastructures, la capacité d'accueil des structures au niveau du primaire, ou le fonctionnement continu des cantines scolaires.

Protection et cohésion sociale

Au moment de la collecte de données, un peu plus d'un ménage non-déplacés sur deux (58%) indiquait se sentir en sécurité sur leur lieu de vie, contre 74% des ménages déplacés. Les enquêtes qualitatives mettaient en évidence une plus importante exposition des femmes et des filles à des problèmes de violences basées sur le genre. La cohésion sociale semblait bonne, comme rapportée à la fois par les membres des GD et les ménages lors des enquêtes ménages (ménages non-déplacés : 80% ; ménages déplacés : 83%). Le rôle des leaders communautaires et des associations dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble était loué dans plusieurs enquêtes qualitatives. Si les questions sécuritaires, les conflits et les rapports de traitements inégaux étaient principalement gérés par la police, l'action sociale et les leaders coutumiers, les commissions foncières villageoises et les commissions de conciliation foncière jouaient un rôle également dans la résolution des conflits d'après un IC de la commune. Ainsi, la commission foncière villageoise était chargée d'aider les personnes à obtenir les documents leur permettant d'acquérir un terrain. Par ailleurs, les commissions de conciliation foncières villageoises avaient pour but de trouver une solution aux crises. Parmi les membres de la commission, se trouvait le chef coutumier, le représentant des jeunes, des femmes, des organismes professionnels de l'agriculture et des religieux selon ce même IC.

Accès à l'information

Près de trois quarts de ménages (ménages non-déplacés ; 76%, ménages déplacés : 75%) considéraient la radio et les médias comme le principal canal d'information pour être informé des décisions prises dans la commune. Environ un ménage sur deux (ménages non déplacés ; 58%, ménages déplacés : 56%) estimait n'avoir aucune influence dans les processus de décision locales. En parallèle, 42% des ménages non-déplacés et 47% des ménages déplacés rapportaient n'être que rarement ou jamais informés des décisions prises au niveau local.

Contenu

Table des matières

Résumé	2
Introduction.....	2
Résultats clés.....	3
Contenu	6
Table des matières.....	6
Liste des acronymes.....	7
Classification géographique.....	8
Cartes et figure.....	8
Introduction	9
Méthodologie	10
Portée géographique	10
Méthodes de collecte de données et échantillonnage.....	10
Défis et limites.....	12
Présentation de la commune	13
Localisation de la commune.....	13
Statut de la commune depuis février 2022.....	13
Finances locales	14
Principales caractéristiques de la population de la commune	15
Aperçu général.....	15
Taille et composition des ménages.....	16
Accès à une assistance humanitaire.....	17
Type d’abris occupés.....	17
Dynamiques de déplacement	19
Aperçu de la situation sectorielle de la commune	22
Economie et moyens de subsistance.....	22
Accès aux opportunités économiques	22
Agriculture et élevage	23
Accès à la terre	24
Marché et sécurité alimentaire	24
Eau et Assainissement.....	26
Environnement.....	28
Etat civil	30
Santé.....	30

Education.....	33
Sécurité et cohésion sociale	35
Accès à l'information	36
Conclusion	38
Bibliographie	40
Rapports et autres documentations	40
Bases de données	40
Sources de données cartographiques.....	40

Liste des acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenus
CEB	Circonscription d'Education de Base
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CMA	Centre Médical avec Antenne
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DREA	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
IC	Informateur Clé
GD	Groupe de Discussion
MSNA	Evaluation Multisectorielle des Besoins (<i>Multi-Sectoral Needs Assessment</i>)
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PCD	Plan Communal de Développement
PDI	Personne Déplacée Interne
PND	Personne Non Déplacée
SDAU	Schéma d'Aménagement du Territoire
XOF	Franc CFA d'Afrique de l'Ouest

Classification géographique

Région : Le pays est subdivisé en régions. Chaque région est dirigée par un gouverneur. La région est une collectivité territoriale et « a vocation à être un espace économique et un cadre d'aménagement, de planification et de coordination du développement. Le ressort territorial de la région est constitué par l'ensemble des territoires des communes qui la composent »¹⁰

Province : Les régions sont à leur tour divisées en provinces. Chaque province est dirigée par un Haut-Commissaire. A la différence des régions et communes, les provinces ne constituent plus des collectivités territoriales.

Commune : Les provinces sont enfin divisées en communes. Chaque commune est en principe dirigé par un maire, mais depuis le 1^{er} février 2022 la commune est administrée par une délégation spéciale, avec à sa tête un·e président·e¹¹. La commune constitue « la collectivité territoriale de base. Le territoire de la commune est organisé en secteurs et/ou en villages »¹²

Cartes et figure

Carte 1 : délimitation du bâti de Pouytenga.....	1
Carte 2 : zone d'étude.....	10
Carte 3 : présentation de la commune Pouytenga	13
Carte 4 : densité de population	15
Carte 5 : communes d'origine des PDI	19
Carte 6 : trajectoires multiples de déplacements	20
Carte 7 : marchés cartographiés dans la zone d'étude	25
Carte 8 : fréquentation des structures de santé	32
Carte 9 : écoles cartographiées dans la zone d'étude	33
Figure 1 : pourcentage de ménages dont au moins un membre fait face à des limitations fonctionnelles, par type de limitation.....	16

¹⁰ Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales. Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 – Article 15 et 16

¹¹ Jusqu'à cette date, les communes étaient dirigées par un maire

¹² Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales. Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 – Article 17

Introduction

Depuis 2019, le Burkina Faso fait face à une crise humanitaire, caractérisée par un climat d'insécurité. Près de trois ans après le début des déplacements forcés des populations au Burkina Faso, plus de 2 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays^{13 14}. Au 31 mars 2023, d'après les enregistrements du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), la région Centre-Est accueillait 66 192 PDI, soit une hausse de 24% par rapport à la situation en septembre 2022¹⁵.

Ces déplacements ont accru le phénomène d'exode rural, accélérant les mouvements de population à destination de certains centres urbains et péri-urbains des communes pouvant être considérés plus sûrs. La situation de déplacement prolongé, mise en évidence dans les données de l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) 2023, où 46% des ménages déplacés dans la région du Centre-Est étaient déplacés depuis un an ou plus, pose aussi la question d'intégration de ces communautés¹⁶. Selon les données de la MSNA 2023, près de 49% des ménages déplacés dans la région Centre-Est prévoiraient de s'installer de manière définitive dans leur lieu d'installation actuel¹⁷.

En outre, les communes font face à de nouveaux défis, à la fois conjoncturels et structurels. Ces dernières années, l'évolution de la situation montre que les communes sont de plus en plus exposées à une série de chocs, pouvant aussi bien être de nature climatique, économique, sanitaire mais aussi liés aux conflits persistants dans la région. Les communes sont donc amenées à devoir adapter leur schéma d'aménagement urbain (SDAU) afin de répondre à une pression démographique croissante et nouvelle.

Cette évaluation, menée avec le soutien technique et financier d'Enabel, a pour objectifs d'étudier les vulnérabilités auxquelles les populations déplacées et non déplacées de la commune de Pouytenga font face et de déterminer les trajectoires géographiques et sociales des déplacements. Les résultats de ce rapport permettront d'informer la conception participative d'un outil de suivi de la fragilité spécifique aux vulnérabilités de la commune de Pouytenga qui sera piloté directement par les autorités communales afin d'informer la planification locale et de faciliter la mobilisation des ressources nécessaires pour absorber ces chocs.

Le présent rapport fournit une description détaillée de la méthodologie puis présente les principaux résultats de l'évaluation, organisés dans les sections suivantes : présentation de la commune, principales caractéristiques de la population de la commune, dynamiques de déplacements, et aperçu de la situation sectorielle au niveau de commune.

¹³ UNFPA. (2020). Rapport de situation humanitaire – octobre 2020 à décembre 2020

¹⁴ CONASUR. (mars 2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

¹⁵ CONASUR. (mars 2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

¹⁶ REACH. (2023). Données analyses, Evaluation multisectorielle des besoins humanitaires au Burkina Faso,

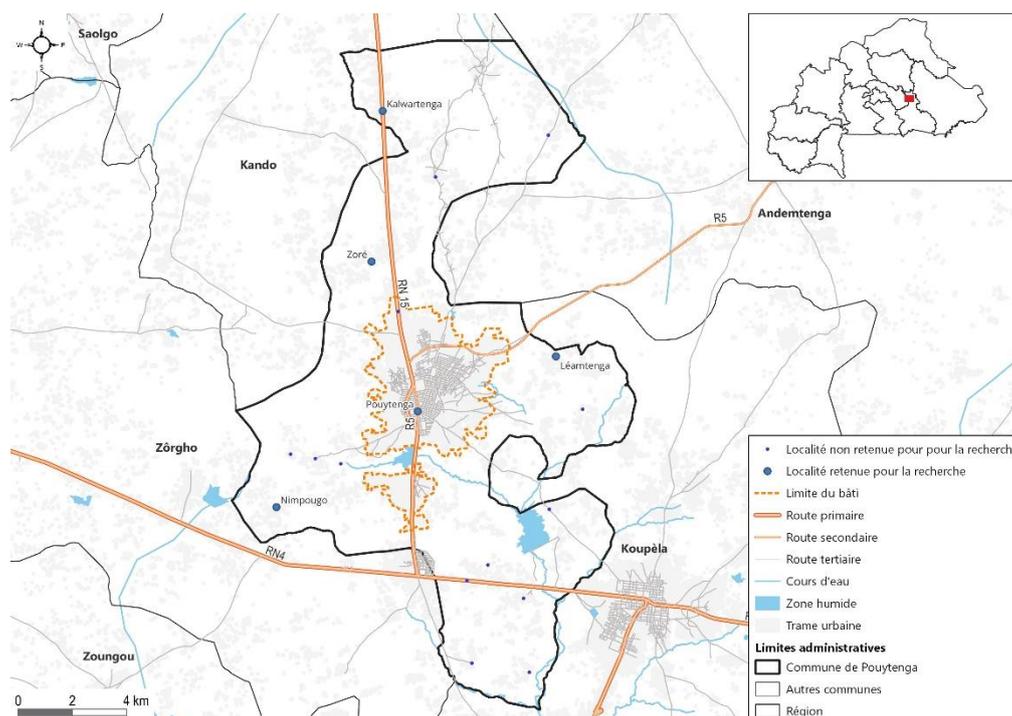
¹⁷ REACH. (2023). Données analyses, Evaluation multisectorielle des besoins humanitaires au Burkina Faso,

Méthodologie

Portée géographique

Cette évaluation a été mise en œuvre au cours du premier semestre de l'année 2023 dans les cinq secteurs de la ville de Pouytenga et en périphérie de la ville – dans quatre villages administratifs de Kalwartenga, Léamtenga, Nimpoungo et Zoré – dans les zones regroupant un nombre important de membres de la communauté hôte et de personnes déplacées selon les parties prenantes. Ces zones ont été identifiées au cours d'un exercice de cartographie participative réalisé en face à face avec les autorités communales et les services de l'action sociale de la commune¹⁸.

Carte 2 : zone d'étude



Méthodes de collecte de données et échantillonnage

L'évaluation comprenait une méthodologie mixte mêlant des outils quantitatifs, qualitatifs ainsi que cartographiques.

En outre, une recherche de données secondaires a été conduite tout au long de la collecte. Le volet quantitatif de l'évaluation a consisté en une collecte de données auprès de 141 ménages (70 ménages de PDI et 71 ménages PND) afin d'obtenir des données représentatives au niveau de la commune pour les ménages non-déplacés et indicatives pour les ménages déplacés au sein de la zone d'étude retenue pour cette recherche. En l'absence de données officielles sur les limites administratives des secteurs, les enquêtes ménages non-déplacés ont été réparties aléatoirement au niveau du centre urbain. Pour les ménages PDI, la répartition du nombre d'enquête à réaliser par quartier / village a été déterminée à partir des connaissances locales d'informateur-rices clés. Les ménages déplacés ont pu

¹⁸ Service communal relevant du Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille.

être identifiés à partir d'un échantillonnage non probabiliste (sélectionné / boule de neige). Un niveau de confiance de 90% et une marge d'erreur de 10% ont été appliqués pour le calcul de l'échantillon.

Une cartographie des infrastructures situées dans la zone d'étude, comprenant une évaluation de la fonctionnalité de ces infrastructures a été réalisée pour les secteurs de l'éducation, du marché et de la santé¹⁹. Au total, 49 infrastructures ont été cartographiées dont 6 marchés, 33 écoles et 10 établissements de santé²⁰. Pour chacune des infrastructures des secteurs de la santé et de l'éducation, un entretien a été réalisé avec un-e informateur-riche clé (IC) ayant une connaissance approfondie de l'infrastructure évaluée. Ces données sont indicatives et présentent les perceptions des IC sur la fonctionnalité de l'infrastructure. Pour les marchés, trois entretiens ont été réalisés auprès d'IC²¹. Les données pour les marchés ont ensuite été agrégées au niveau de l'infrastructure. La collecte de données quantitatives s'est déroulée du 17 au 25 avril 2023 dans la commune de Pouytenga. L'ensemble des résultats quantitatifs présentés dans la suite du document sont rapportés par les ménages ou les IC des infrastructures consulté-es.

Le volet qualitatif, réalisé entre le 14 mars et le 6 juin, visait quant à lui à obtenir une meilleure compréhension des dynamiques de déplacement et des vulnérabilités sous-jacentes des populations de Pouytenga. Il a consisté en 18 entretiens qualitatifs semi-structurés avec les parties prenantes locales²², quatre GD séparés par genre et par statut de déplacement, et un atelier de discussion avec des organisations féminines de la commune autour des vulnérabilités spécifiques au genre.

Pour plus d'informations sur la méthodologie de l'évaluation, veuillez consulter les termes de références de la recherche.

Chiffres clés de l'évaluation territoriale

Volet quantitatif

- 70 Enquêtes ménages au niveau de la zone d'étude pour les ménages déplacés
- 71 Enquêtes ménages représentatives au niveau de la zone d'étude pour les ménages non-déplacés
- 61 Entretiens réalisés avec des IC impliqué-es dans la gestion des infrastructures sociocommunitaires

Volet qualitatif

- 18 Entretiens semi-structurés avec des personnes issues des autorités locales (5), de la société civile (3), des services déconcentrés (8), des organisations non-gouvernementales (ONG) (2)
- 4 GD avec des membres de la communauté non-déplacée et déplacée
- 1 Atelier de discussion autour des vulnérabilités liées au genre.

¹⁹ Afin de comprendre les dynamiques d'accès des populations aux services sociocommunitaire de base, la cartographie des infrastructures doit être, dans la mesure du possible, aussi exhaustive que possible. Compte tenu de l'étendue de la zone d'étude et du nombre de points d'eau au sein de cette même zone, la cartographie de l'ensemble des infrastructures en eau n'a pas été envisagée pour cette évaluation.

²⁰ Les infrastructures en lien avec le secteur de l'éducation regroupaient les écoles primaires (6-11 ans), écoles post-primaires (12-14 ans) et secondaires (15-18 ans) de la zone d'étude. Les structures d'éducation informelles ou de la petite enfance n'ont pas été cartographiées au cours de cette évaluation.

²¹ A la différence des établissements scolaires et de santé, la structure de l'offre d'un marché est plurielle. Généralement, un marché regroupe de nombreux-ses commerçant-es. Les perceptions sur le fonctionnement et la situation quotidienne au niveau du marché sont donc davantage susceptibles de varier au niveau de la structure.

²² Les entretiens semi-structurés comprenaient des entretiens avec des membres issus des autorités locales, de la société civile, des services déconcentrés, des acteurs humanitaires et de développement et des leaders communautaires

Défis et limites

Les données primaires présentées dans le cadre de ce rapport d'évaluation territoriale portent sur la situation à l'échelle des cinq secteurs et de plusieurs villages situés en périphérie de la ville de Pouytenga. Les résultats des entretiens structurés ménages et infrastructures ne donnent qu'une indication sur cet espace géographique donné au moment de la collecte de données, et ne peuvent donc être extrapolés à l'ensemble de la commune.

Les résultats des enquêtes ménages sont interprétables par groupe de population seulement. Les enquêtes réalisées auprès des ménages PDI ont été réparties dans la commune à partir des connaissances des parties prenantes locales²³. En l'absence de données précises sur la répartition spatiale des ménages déplacés au sein de la commune, il n'est pas possible de garantir la représentativité des données collectées pour ce groupe de population.

L'ensemble des informations (données secondaires et données primaires) contenues dans ce rapport reflète l'état d'une situation sur un sujet à un moment précis. Par conséquent, l'analyse ne rend pas compte des évolutions qui peuvent avoir eu lieu depuis. Par ailleurs, toutes les données collectées ne sont pas des données objectives ; à plusieurs reprises, il a été demandé aux répondant-es de faire part de leur perception sur un sujet donné. Enfin, compte tenu de la sensibilité de certains sujets couverts dans l'évaluation, certaines informations ont pu avoir été sous-rapportées par les répondant-es (cohésion sociale, genre, protection, etc.).

Dans la mesure du possible, l'équipe de recherche a essayé d'évaluer l'ensemble des infrastructures communautaires de base (liées à la santé, à l'éducation et au marché). Les services déconcentrés concernés ainsi que des parties prenantes locales ont, au préalable, aidé à l'identification de ces infrastructures. Cependant, il est possible que certaines infrastructures situées au sein de la zone d'étude n'aient pas été mentionnées par les personnes ayant pris part au processus d'identification. Par conséquent, le recensement des infrastructures dans ce rapport est tributaire des informations qui ont été effectivement partagées par les IC. Par ailleurs, les infrastructures situées en dehors de la zone d'étude mais fréquentées par la population d'intérêt n'ont pas été représentées dans cette évaluation.

Enfin, la traduction des questionnaires depuis le français vers le mooré, une des langues nationales les plus parlées dans la région, ou d'autres langues parlées a pu entraîner des imprécisions dans les questions posées et la retranscription des réponses apportées.

²³ La proportion de la population déplacée par secteur et village a été estimée par les entretiens auprès d'IC. Le nombre d'enquêtes ménages déplacés à conduire par secteur ou village a ensuite été défini sur cette base.

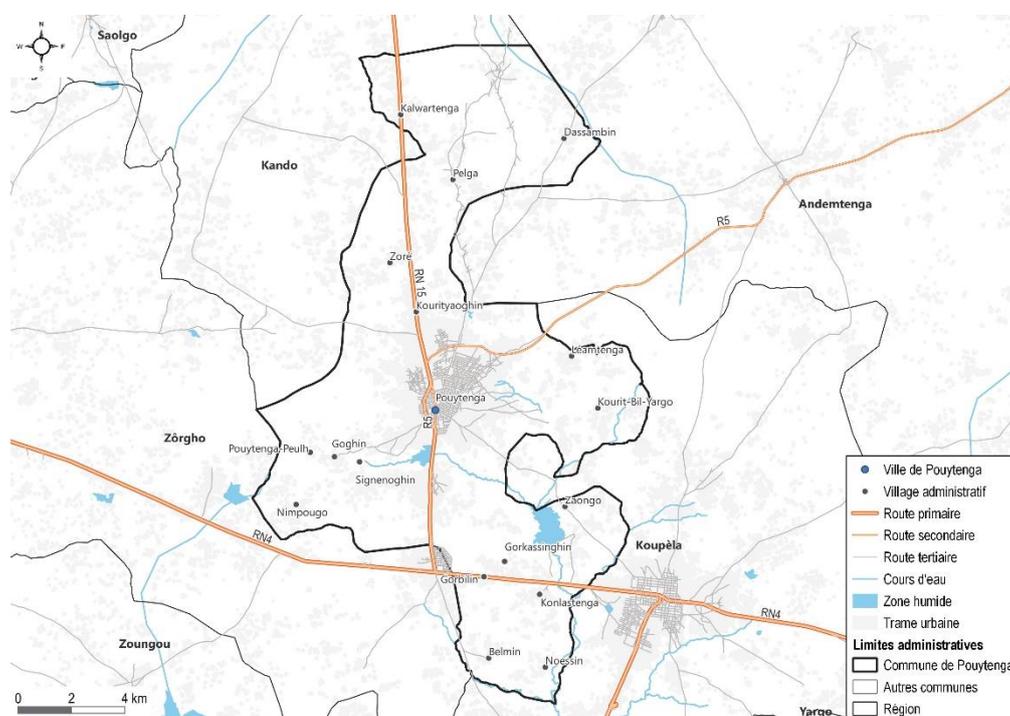
Présentation de la commune

Pouytenga est une commune à majorité mossi de la province du Kouritenga située dans la région Centre-Est du Burkina Faso²⁴. Pouytenga porte le nom de la personne à l'origine de la fondation de la ville, Naaba Pouya « signifiant la terre de Pouya » en langue mooré²⁵. Pouytenga est devenue une commune urbaine à partir de 1998.^{26,27}

Localisation de la commune

La commune de Pouytenga est située au carrefour de l'axe liant Ouagadougou à Koupéla, chef-lieu de la province, à 12 kms de cette dernière. Sa superficie s'étend sur 188 km²²⁸. Pouytenga se divise en cinq secteurs pour la partie urbaine et regroupe également les 17 villages administratifs suivants : Belmin, Dassambin, Goghin, Gorbilin, Gorkassinghin, Kalwartenga, Konlastenga, Kouritbilyargo, Kourityaoghin, Léamtenga, Nimpougo, Noessin, Pelga, Pouytenga-Peulh, Signoghin, Zaongo, et Zoré – représentés dans la carte ci-dessous²⁹.

Carte 3 : présentation de la commune Pouytenga



Statut de la commune depuis février 2022

Le 1^{er} février 2022, un nouveau décret portant sur la dissolution des conseils des collectivités territoriales a été promulgué. Les collectivités territoriales ont été placées sous la délégation spéciale

²⁴ Les mossis constituent l'ethnie majoritaire au Burkina Faso. Source : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/burkina.htm>

²⁵ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

²⁶ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

²⁷ La commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de vingt-cinq mille habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25.000.000 XOF - Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales. Section 2 de la Commune. Art.19. (Loi n°2009-65)

²⁸ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

²⁹ Les limites administratives des secteurs n'ont pu être représentées sur la carte en l'absence de données

d'une commission administrative chargée d'assurer l'administration de la collectivité³⁰. Le président de la délégation spéciale communale de Pouytenga est le préfet du département³¹. Les membres de la délégation spéciale de la commune sont « *nommés par arrêté du haut-commissaire de la province sur proposition du préfet de département* »³².

L'arrêté de 2013 portant sur l'organisation des services de la mairie de Pouytenga prévoit le fonctionnement et l'organisation de services essentiels dont le cabinet du maire et le secrétariat général³³ :

- Le cabinet du maire comprend : 1) le secrétaire particulier, 2) le bureau du protocole, 3) le service de la communication et des relations publiques ainsi que 4) la direction de la police municipale.
- Le secrétariat général comprend les services essentiels suivants : 1) les services du secrétariat général, 2) la direction des affaires administratives, 3) la direction des affaires budgétaires et financières, 4) la direction de l'état civil et du recensement, 5) la direction de l'informatique et des statistiques, 6) la direction des matières transférées, 7) la direction des affaires domaniales et foncières, 8) la direction de l'action économique, 9) la direction des services techniques municipaux.

Ces directions se déclinent à leur tour en services, ayant des rôles, des compétences et des attributions spécifiques³⁴. Compte tenu des ressources limitées dont dispose la commune, certains services ne paraissent pas actifs. Au niveau de la commune, l'équipe de recherche n'a, par exemple, pas observé d'employé-es rattaché-es à la Direction de l'Informatique et des Statistiques, qui regroupe le service de l'informatique et de la maintenance et le service des statistiques.

Finances locales

En 2023, le budget rectificatif prévisionnel de gestion de la commune de Pouytenga était de 718 754 454 CFA (résultat global). Il regroupait une section fonctionnement dont le montant s'élevait à 316 860 061 Franc CFA (XOF) et une section investissement dont le montant s'élevait à 403 835 854 XOF³⁵.

Sur la période 2018 à 2020, le budget de fonctionnement prévisionnel de la commune était relativement proche du budget réalisé, avec un écart d'un peu moins de 10% en 2018. Le budget global réalisé en 2018 variait entre 684 657 789 XOF et 712 804 522 XOF³⁶.

³⁰ Burkina Faso. Décret N°2022/004/PRES/MPSR portant dissolution des conseils des collectivités territoriales

³¹ Burkina Faso. Décret N°2022/004/PRES/MPSR portant dissolution des conseils des collectivités territoriales

³² Burkina Faso. Décret N°2022/004/PRES/MPSR portant dissolution des conseils des collectivités territoriales

³³ Burkina Faso. Arrêté N°2013 – 03/C.PTG/M/C portant organisation des services de la mairie.

³⁴ Burkina Faso. Arrêté N°2013 – 03/C.PTG/M/C portant organisation des services de la mairie

³⁵ Burkina Faso. Commune de Pouytenga. (2023). Délibération N° 2023 – 022 / C.PTG/M/DS Portant adoption du premier budget rectificatif de Pouytenga

³⁶ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

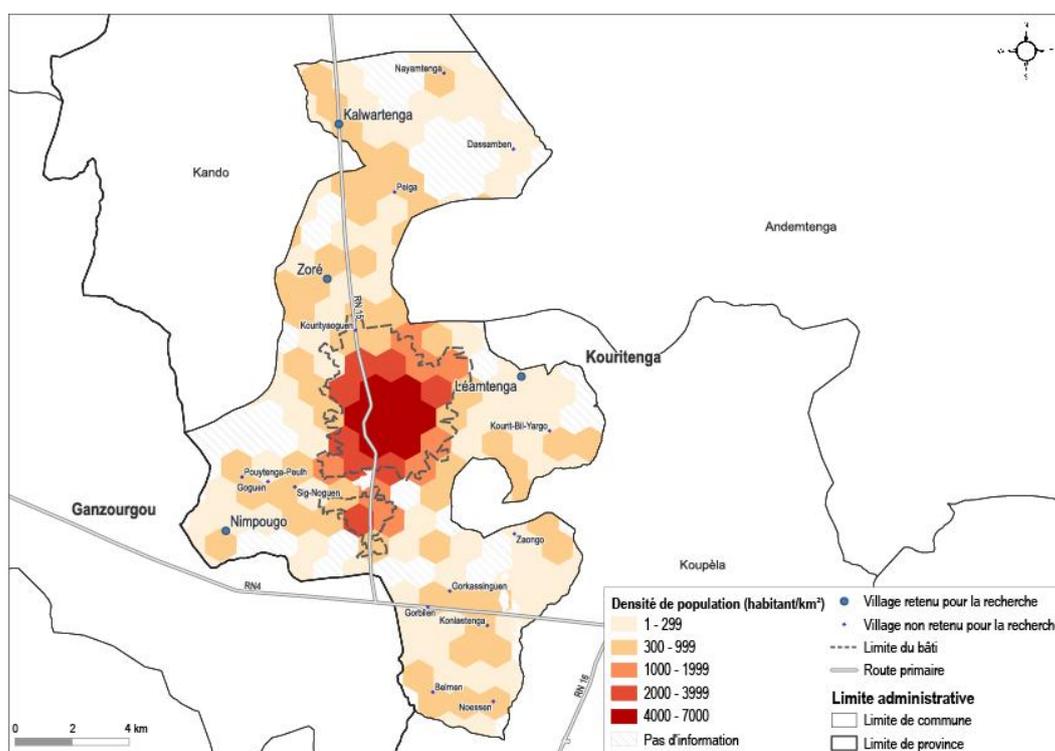
Principales caractéristiques de la population de la commune

Aperçu général

Selon les dernières données de recensement datant de 2019, 118 495 personnes (56 493 hommes et 62 002 femmes) résidaient dans la commune de Pouytenga³⁷. En 2006, la population de Pouytenga comptabilisait 60 618 habitant-es, soit une hausse de près de 100% de la population en treize ans³⁸. Depuis le début de la crise humanitaire en 2019, la commune urbaine de Pouytenga voit une augmentation régulière du nombre de PDI. Les données du CONASUR enregistrant 17,742 PDI à Pouytenga, dont 61,5% de mineurs au 31 mars 2023³⁹.

La majorité de la population résidait en milieu urbain (82%) regroupant les cinq secteurs de la commune⁴⁰. La carte ci-dessous présente les résultats d'une analyse de la répartition de la densité de population au sein de la commune de Pouytenga. Ces résultats sont tirés de données issues du programme de recherche « *World Pop* » de l'Université de Southampton et illustrent la concentration de la population résidant au sein du centre urbain de la commune^{41,42}.

Carte 4 : densité de population



³⁷ Recensement Général de la Population et de l'Habitat. (2019)

³⁸ Recensement Général de la Population et de l'Habitat. (2006).

³⁹ CONASUR. (mars 2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

⁴⁰ Institut National de la statistique et de la démographie. (2019). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (5ème RGPH)

⁴¹ Bondarenko M., Kerr D., Sorichetta A., and Tatem, A.J. 2020. Census/projection-disaggregated gridded population datasets, adjusted to match the corresponding UNPD 2020 estimates, for 51 countries across sub-Saharan Africa using building footprints. WorldPop, University of Southampton, UK.

⁴² Chaque polygone s'étend sur une surface de 1km². Une estimation de la densité de la population a été calculée, à partir de l'analyse d'images satellitaires, pour chaque figure géométrique présentée

Taille et composition des ménages

Cette sous-section présente le profil des ménages déplacés et non-déplacés de Pouytenga consultés au cours de l'évaluation.

En moyenne, les ménages non déplacés consultés comptaient 7,4 membres par ménage dont 3,9 âgés de moins de 18 ans (53% du ménage) et contre 9,4 membres, dont 5,7 mineur-e-s (61% du ménage) pour les ménages PDI. La taille des ménages non-déplacés était quant à elle inférieure à la moyenne provinciale (6,8 personnes par ménage en moyenne dans le Kouritenga) mais inférieure à la moyenne nationale (6,4 personnes par ménage) en 2023⁴³. La taille des ménages associée à la part importante de mineur-e-s au sein du ménage était susceptible de constituer un facteur de vulnérabilité compte tenu des dépenses nécessaires à leur prise en charge.

L'âge moyen de la personne consultée au sein du ménage était de 43 ans pour les PDI et de 40 ans pour les ménages non-déplacés. Au sein des ménages consultés, la majorité des personnes désignées comme « personne de référence du ménage » (ou bien chef-fe de ménage) étaient de sexe masculin (PND : 92% ; PDI : 84%). En comparaison, d'après les données de la MSNA 2023, dans 7,7% des ménages au Centre-Est, une femme était désignée comme personne de référence au sein du ménage (PND : 7,4% ; PDI : 15%)⁴⁴.

Deux modèles matrimoniaux caractérisés par leur composition et leur organisation sociale se distinguaient dans les données rapportées : la monogamie et la polygamie. En effet, dans plus de la moitié des ménages consultés, sans distinction entre groupes de populations, la personne de référence était mariée et monogame (PND : 62% ; PDI : 57%) ; alors que les ménages dont la personne de référence était mariée et polygame constituait environ un tiers des ménages (PND : 28% ; PDI : 34%).

Selon les résultats de l'évaluation, le statut matrimonial semblait se distinguer aussi selon le genre de la personne de référence du ménage. En majorité, les personnes de référence de sexe masculin au niveau du ménage étaient mariées. Alors que 50% (8/16) des personnes de référence de sexe féminin au niveau du ménage étaient veuves.

Si les personnes de référence au niveau du ménage de sexe féminin sont généralement associées avec les catégories de personnes économiquement ou socialement vulnérables⁴⁵, d'autres caractéristiques socio-économiques entrent dans les déterminants de vulnérabilité, comme l'âge de la personne (mineur-e/adulte), le statut de grossesse, et la situation en matière de handicap.

Par ailleurs, les limitations fonctionnelles peuvent servir de repère pour identifier des vulnérabilités liées à une situation de handicap. Compte tenu du temps passé à vivre avec une déficience, « l'état de santé fonctionnel réel » des membres du ménage pouvait être difficile à déterminer⁴⁶.

Il n'existait pas de principales limitations fonctionnelles sévères (« *Beaucoup de difficultés* » ou « *Ne peut pas du tout faire ça* ») qui se dégagent au niveau de l'enquête ménages. La limitation fonctionnelle sévère des ménages la plus citée était la vue (PND : 7% ; PDI : 6%)⁴⁷.

⁴³ REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

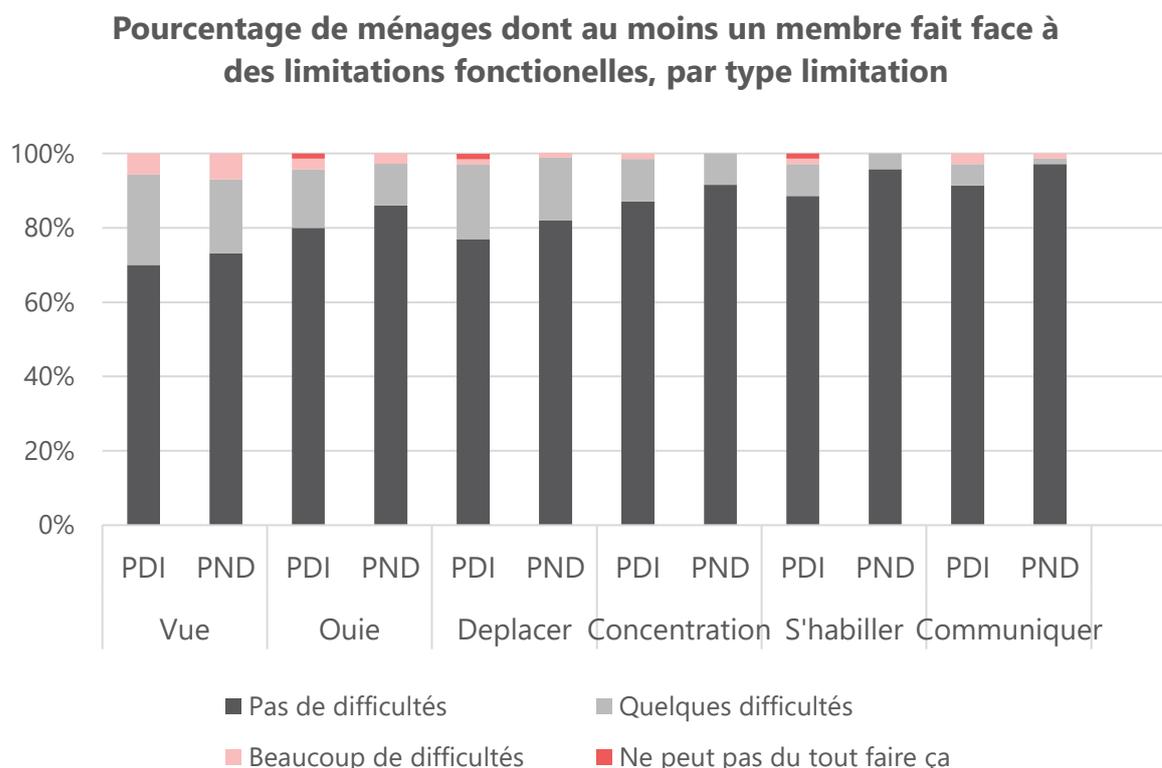
⁴⁴ REACH. (2023). Données analyses, Evaluation multisectorielle des besoins humanitaires au Burkina Faso,

⁴⁵ UNICEF. (2017). [Genre et vulnérabilité au Burkina Faso](#)

⁴⁶ INSEE. (2009). L'approche du handicap par les limitations fonctionnelles et la restriction globale d'activité chez les adultes de 20 à 59 ans – Gérard Bouvier

⁴⁷ Le membre du ménage enquêté devait préciser dans quelle mesure un ou des membres du ménage rencontraient des difficultés pour voir, entendre, marcher, se concentrer, se laver ou s'habiller et communiquer conformément aux questions du Washington group.

Figure 1 : pourcentage de ménages dont au moins un membre fait face à des limitations fonctionnelles, par type de limitation



Accès à une assistance humanitaire

A l'exception d'un ménage PND, seuls les ménages PDI enquêtés rapportaient avoir reçu de l'aide au cours des six derniers mois (46%) précédant la collecte de données de la part d'ONG internationales, du gouvernement ou d'ONG locales. Cette aide était essentiellement alimentaire (84%). Certains ménages indiquaient également avoir bénéficié d'un appui aux moyens de subsistance (22%) ou en articles non-alimentaires (16%).

Type d'abris occupés

Quant à la nature d'occupation de l'abri, la grande majorité des ménages PND était soit propriétaire (90%), soit locataire (7%), les autres ménages étant hébergés (3%). En outre, 8% des ménages PND rapportaient héberger actuellement des PDI. La répartition des ménages PDI par nature d'occupation de l'abri était différente de celle des PND. En majeure partie locataires (44%), les ménages PDI indiquaient être propriétaires de leur logement (30%) ou être hébergés (23%). Un IC issu de la commune précisait que les PDI s'installaient spontanément davantage dans les zones-non loties, situées en périphérie, face à la saturation et au prix des espaces disponibles en ville. Certains de ces espaces étaient privés et appartenaient donc à des propriétaires terriens. Le travail d'analyse de l'évolution du bâti réalisé par REACH dans le centre urbain de Pouyenga mettait en avant une extension de l'urbanisation entre 2019 et 2023 en périphérie de la ville⁴⁸.

⁴⁸ REACH. (2023). Pouyenga - Carte d'évolution du bâti du centre urbain entre 2017 et 2023

Au sein des ménages PND et PDI ayant un statut de propriétaire, 67% des ménages PND et 81% des ménages PDI ne possédaient cependant aucun document pour le prouver, ce qui pourrait révéler un problème d'insécurité foncière. En effet, 6 ménages PDI et 2 ménages PND déclaraient avoir été menacés d'expulsion de leur logement au cours des six mois précédant l'enquête. En lien avec ce résultat, des participants non-déplacés et déplacés de deux GD indiquaient craindre que les propriétaires récupèrent le logement pour se loger ou y loger leurs proches, également déplacés. Par ailleurs, six ménages PDI sur dix (61%) estimaient ne pas avoir de conditions de logement satisfaisantes, contre 24% pour les ménages PND. Suite au manque de place dans les abris, les répondant-es PDI de deux GD rapportaient que certains membres du ménage se voyaient contraints de dormir dehors la nuit. Le coût élevé de la location était rapporté dans trois des quatre GD.

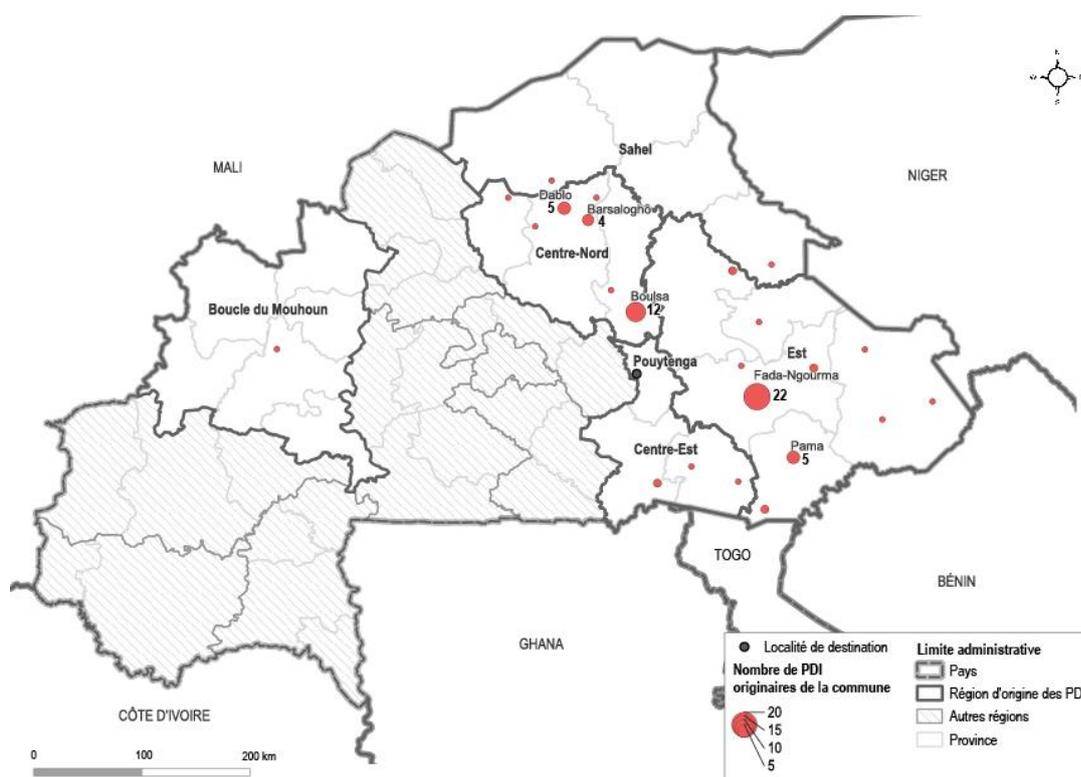
Dynamiques de déplacement

Au cours de l'évaluation, les ménages PDI avaient davantage été consultés dans le secteur 3 et 5 de Pouytenga, situés respectivement au nord et sud-ouest de la ville, un IC issu de la commune rapportant davantage de PDI dans le secteur 3⁴⁹⁵⁰. Près de la moitié des ménages PDI enquêtés (47%) s'étaient installés dans la commune au cours des deux années qui ont suivi le début de la crise de 2019. Par ailleurs, 14% des ménages PDI consultés affirmaient être arrivés au cours du premier trimestre de l'année 2023.

Les déplacements des ménages PDI vers Pouytenga étaient très majoritairement motivés par les violences dans leur localité d'origine (96%), suivies par les déplacements préventifs, face à une peur ou une menace (30%)⁵¹.

La plupart des déplacements semblaient venir de deux régions en particulier ; l'Est (54%) et le Centre-Nord (36%). Par ailleurs, 6% des ménages déclaraient être originaires de la région du Centre-Est, et plus particulièrement des communes de Ouargaye, Soudougui et Bittou, toutes situées près des frontières du Ghana et du Togo. Les ménages PDI enquêtés étaient presque dans leur intégralité (96%) issus du milieu rural. Il est possible que le passage du milieu rural au milieu urbain nécessite un temps d'adaptation pour les membres du ménage.

Carte 5 : communes d'origine des PDI



En outre, Pouytenga ne semblait pas être systématiquement la première destination d'arrivée des ménages. En effet, 19% (13/70) des ménages PDI indiquaient s'être déplacés à plus d'une reprise

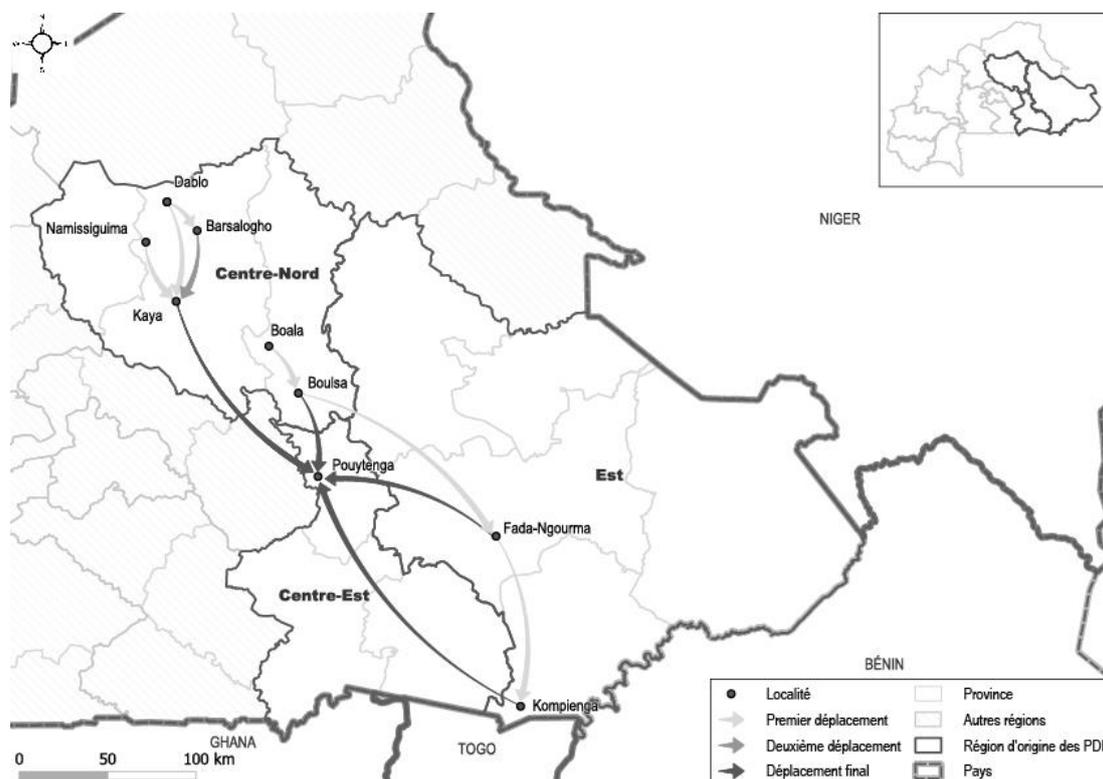
⁴⁹ En l'absence de données précises sur la répartition spatiale des ménages déplacés au sein de la commune, le nombre d'enquêtes à réaliser par entité géographique a été déterminé à partir des entretiens conduits auprès d'IC.

⁵⁰ Au cours de deux GD, les répondants ont confirmé que les PDI vivent en majorité dans les secteurs 1, 3 et 5 de Pouytenga

⁵¹ Les répondants avaient le choix de sélectionner plusieurs modalités de réponse à cette question.

avant d'avoir pris la décision de s'installer à Pouytenga, les violences dans la localité de départ (8/14) et les déplacements préventifs (4/14) restant les principales raisons du départ de la localité d'accueil. Parmi les ménages PDI enquêtés, le nombre total de déplacements pouvait aller jusqu'à trois pour un ménage. A titre d'exemple, un ménage avait quitté sa commune d'origine de Boulsa, pour aller dans la commune de Fada, avant de rejoindre Pouytenga en raison des violences touchant Fada. Cette dernière constituait la première commune d'origine des PDI rapportée par les ménages (22/71).

Carte 6 : trajectoires multiples de déplacements



Le choix de Pouytenga comme localité d'accueil faisait écho à la première motivation de départ des ménages, la majorité d'entre eux s'étant déplacés pour des causes de violence dans leur localité d'origine (96%). Ainsi, le niveau de sécurité perçu dans la commune de Pouytenga (83%) était mentionné comme la principale raison de l'installation dans la commune. Rejoindre d'autres membres de la famille était aussi rapporté comme facteur de déplacement par 40% des ménages. Au cours de l'évaluation, la présence de personnes originaires de Pouytenga qui avaient été contraintes de quitter la localité dans laquelle vivait le ménage pour retourner à Pouytenga en raison de la situation sécuritaire avait été rapporté à l'équipe de recherche. Toutefois, ce cas de figure n'avait pas été capturé dans les enquêtes qualitatives ou quantitatives.

Près de 59% des ménages PDI rapportaient envisager de rester à Pouytenga. Ce pourcentage était de 50% pour les ménages PDI de la province du Kouritenga consultés en 2023 dans le cadre de la collecte annuelle de l'évaluation multisectorielle des besoins⁵². Il est possible que plusieurs facteurs dont le temps passé à Pouytenga rentraient dans la prise de décision du ménage, même si les données ménages ne mettaient pas en évidence cette relation. Le souhait de rester à Pouytenga, était principalement lié aux opportunités économiques qu'offre la ville de Pouytenga pour 76% des

⁵² REACH. (2023). Base de données de l'évaluation multisectorielle des besoins 2023

ménages PDI. En effet, le bi-pôle Pouytenga et Koupéla était considéré comme le cœur de l'activité économique au niveau régional⁵³.

A contrario, un retour dans la localité d'origine était envisagé par 29% des ménages PDI. Ce retour restait peut-être conditionné par la situation contextuelle dans leur milieu d'origine, en lien avec les violences comme principale raison évoquée pour quitter la localité de départ. Ces ménages avaient, en premier lieu, exprimé leur intention de retour en raison de leur attachement pour leur milieu d'origine (85%). Pour d'autres, les conditions de vie des ménages PDI au sein de Pouytenga (40%) les contraignaient à anticiper un départ de cette commune, ce qui pourrait révéler un problème d'intégration économique et/ou sociale dans la communauté⁵⁴.

⁵³ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁵⁴ Les répondants avaient le choix de sélectionner plusieurs modalités de réponse à cette question.

Aperçu de la situation sectorielle de la commune

La suite du rapport présente un état des lieux de la situation pour chaque secteur⁵⁵ de la commune de Pouytenga et ainsi que les principales vulnérabilités sous-jacentes.

Economie et moyens de subsistance

Accès aux opportunités économiques

Le SDAU associait la commune de Koupéla à celle de Pouytenga à un « bi-pôle » et un « centre-régional ». Koupéla est située au carrefour des routes menant au Togo, Bénin, Niger, et Ghana, et l'acheminement des produits manufacturés passe par son réseau routier, situé à 12 kms de la commune de Pouytenga. Cette dernière est quant à elle réputée pour son marché de bétail qui attire de nombreux commerçants venant de différentes régions du territoire burkinabé, et des pays limitrophes⁵⁶.

L'activité économique de la ville était portée par les secteurs primaire et tertiaire.⁵⁷ Ces tendances se retrouvaient dans les principales AGR pratiquées par les populations. Le commerce ((Féminins (F) : 75% ; Masculins (M) : 80%), l'élevage (F : 23% ; M : 35%) et l'agriculture pour la vente (F : 10% ; M : 20%) étaient mentionnés comme les principales activités économiques des membres masculins et féminins des ménages PND⁵⁸. En comparaison, les ménages PDI dont un membre pratiquait une AGR mentionnaient le commerce (F : 66% ; M : 53%) et les métiers du bâtiment et de l'artisanat (F : 11% ; M : 66%) comme les deux principaux secteurs d'activités des ménages. Outre ces activités, des membres d'un GD soulignaient que certains hommes PDI se rendaient travailler dans les sites d'orpaillage⁵⁹. Aucun ménage PDI n'avait rapporté effectuer de mouvements pendulaires pour pratiquer une activité économique⁶⁰.

Si les principaux secteurs économiques rapportés étaient similaires entre membres féminins et masculins, des inégalités quant à la répartition du temps de travail entre les genres étaient rapportées dans le Plan Communal de Développement (PCD)⁶¹. La charge de travail des femmes semblait plus importante que celle des hommes, en particulier en milieu rural⁶².

A leur arrivée dans la commune, les ménages PDI paraissait devoir s'adapter à un marché du travail qui requiert des compétences et savoir-faire différents. En effet, 77% des ménages PDI indiquaient qu'un ou plusieurs membres de leur ménage exerçaient au moment de la collecte, une AGR différente de celle pratiquée dans la localité d'origine. Etant pour la plupart issus du milieu rural (96%), les ménages PDI avaient pour principales activités économiques l'agriculture (91%) et l'élevage (65%) avant de trouver un emploi dans un autre domaine.

⁵⁵ Les secteurs de l'eau et assainissement, la santé, l'éducation, l'état civil, l'économie, l'environnement, la protection et la cohésion sociale et l'accès à l'information

⁵⁶ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁵⁷ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁵⁸ % calculés sur la base du nombre de ménages ayant accès à une AGR

⁵⁹ Orpaillage : activité consistant à récupérer l'or contenu dans les gîtes primaires, alluvionnaires et éluvionnaires et pouvant être pratiquée sous la forme artisanale ou mécanisée. Source : [Mali, Code minier 2012](#), Loi n°2012-015 du 27 février 2012

⁶⁰ Définition de mobilité pendulaire : La *mobilité pendulaire* désigne les navettes quotidiennes domicile-travail. Source : [Géo-confluences ENS Lyon](#)

⁶¹ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁶² Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

Dans 87% des ménages PND, au moins un membre du ménage pratiquait une AGR, alors que ce pourcentage descendait à 64% pour les ménages PDI. Le temps passé dans la commune étant plus court pour les PDI, il était susceptible d'expliquer cette différence entre les groupes de population. En effet, dans 8 des 10 ménages arrivés à Pouytenga en 2023, aucun membre du ménage ne pratiquait une AGR. Ce résultat, bien qu'indicatif compte tenu du faible nombre d'observations, paraissait contrebalancer les effectifs des ménages dont aucun membre du ménage n'avait rapporté avoir accès à une AGR (9 des 27 ménages arrivés entre 2021 et 2022 et 8 des 33 ménages arrivés entre 2019 et 2020). Les principales difficultés rapportées par les ménages pour accéder à une opportunité d'emploi étaient similaires entre les groupes de population. Ainsi, le manque d'opportunité d'emploi était vraisemblablement un problème structurel et était rapporté par 66% des ménages PND, et par 67% des ménages PDI. Le manque de qualification était quant à lui mentionné par 14% des ménages PND, contre 22% pour les PDI.

Agriculture et élevage

Si le commerce restait le premier secteur pourvoyeur d'emplois dans le centre urbain, l'agriculture et l'élevage jouaient un rôle prépondérant dans les sources de subsistance des populations de Pouytenga. En 2021, la production agricole de la commune était estimée répondre à environ un cinquième des besoins alimentaires de la population de Pouytenga⁶³. Agriculture essentiellement extensive⁶⁴, les cultures céréalières (sorgho, maïs et riz-bas fond), la culture de rente (arachide et sésame), et la culture maraichère et d'autres cultures agricoles (dont le niébé) figuraient parmi les principales productions⁶⁵.

Grâce à son marché de bétail reconnu, Pouytenga attirait de nombreux commerçants de la région⁶⁶. Des installations pastorales étaient mises à disposition pour les éleveurs et les activités pastorales au Nord de la commune, près de Zoré⁶⁷. La préservation des zones agro-pastorales était érigée au rang d'objectif du programme d'action prioritaire défini dans le schéma d'aménagement du territoire⁶⁸.

Avec l'extension du bâti en périphérie de la ville en cours depuis 2019⁶⁹, la question de l'accès à la terre constituait un enjeu majeur pour la commune pour les prochaines années. Cette expansion du tissu urbain coïncidait avec les installations rapportées dans les enquêtes semi-structurées dans les zones non-loties. L'accès à la terre devenant plus difficile, il était susceptible de créer une concurrence entre les secteurs agricole, pastorale et les autres domaines d'activités⁷⁰. En outre, le manque d'espace pour l'agriculture et l'élevage était rapporté dans les deux GD conduits avec des PDI comme élément essentiel pour définir les vulnérabilités auxquelles les membres de la communauté déplacée étaient confrontés. Il était susceptible de constituer un problème d'intégration économique pour des PDI, en majorité issu du milieu rural. En contraste avec l'activité principale occupée dans leur milieu d'origine, seuls 2% des membres féminins et masculins des ménages PDI pratiquaient l'agriculture pour vente à

⁶³ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁶⁴ L'agriculture extensive est une agriculture qui consomme moins de facteurs de production par unité de surface. Elle tend à exploiter un milieu sans le détériorer et de ce fait s'apparente à une agriculture « soutenable » ou « durable », c'est-à-dire qu'elle permet le maintien des caractéristiques du milieu, voire les améliore du point de vue environnemental. Source : [Ministère français de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire](#)

⁶⁵ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁶⁶ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁶⁷ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁶⁸ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁶⁹ REACH. (2023). Pouytenga - Carte d'évolution du bâti du centre urbain entre 2017 et 2023

⁷⁰ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

Pouytenga alors que respectivement 4% des membres féminins et 5% des membres masculins des ménage PDI travaillaient dans l'élevage.

D'autres défis liés au dérèglement climatique risquaient de renforcer la compétition autour de l'accès à l'eau, d'autant plus que la demande journalière en eau devrait tripler d'ici à 2035⁷¹. La production annuelle d'eau de la commune de Pouytenga était estimée en 2020 à 747 155 m³ alors que les besoins annuels en consommation d'eau potable étaient estimés à 1 688 125 m³.⁷² Le PCD identifiait l'agriculture et l'élevage comme les deux secteurs les plus touchés par les aléas climatiques. En plus du manque d'eau, la pollution des sols, avec par exemple l'utilisation de produits phytosanitaires, la surexploitation des terres et les pratiques culturales, qui étaient responsables de l'érosion, participaient à la détérioration des sols⁷³. Des stratégies d'adaptation avaient déjà été adoptées. A titre d'exemple, face aux périodes de sécheresse prolongées et au manque de fourrage⁷⁴ qu'il entraîne, des éleveurs adaptaient leur comportement et faisaient ainsi transhumer leur bétail ou le mettaient en vente sur les marchés⁷⁵.

Accès à la terre

Moyen de subsistance essentiel pour assurer les besoins de subsistance de populations de Pouytenga, l'accès à la terre constituait un enjeu majeur pour une part importante des populations (PND : 68% ; PDI : 81%). Cela était notamment dû à la raréfaction des terres (PND : 75% ; PDI : 65%) et au manque de moyens financiers disponibles pour pouvoir en acheter (PND : 71% ; PDI : 79%). En effet, les difficultés rencontrées pour accéder à des terres pour l'activité économique étaient similaires entre les groupes de population.

Ces résultats étaient à mettre en perspective avec les difficultés liées au foncier identifiées dans le SDAU, notamment l'absence de limites administratives et les doubles attributions de terre.

S'ajoutaient à cela, les problèmes de délimitation des terres, et les conflits opposant propriétaires terriens et communautés installées depuis plusieurs années, comme cela était mentionné dans un GD⁷⁶. Un des résultats de la rareté des terres était également la spéculation foncière⁷⁷.

En dépit de cela, très peu de ménages (PND : 1% ; PDI : 1%) rapportaient avoir rencontré des conflits fonciers au cours des trois derniers mois, bien que la possibilité que cette thématique soit sous-rapportée ne puisse être exclue. Les expulsions ou menaces d'expulsions de locataire (PND : 1/71) et les problèmes de limites (PDI : 1/70) figuraient parmi les sources à l'origine de ces conflits.

Marché et sécurité alimentaire

A Pouytenga, les marchés jouaient un rôle important dans l'économie de la ville et constituaient une source importante d'approvisionnement en nourriture pour les ménages. Au total, six marchés, tous non couverts, avaient été cartographiés dans la zone d'étude dont 1) le marché à bétail (secteur trois), qui fait la renommée de Pouytenga, 2) le marché central de Pouytenga Centre (secteur trois) ; 3) le

⁷¹ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁷² Commune de Pouytenga. Plan stratégique communal des services publics d'eau potable et d'assainissement horizon 2030

⁷³ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁷⁴ Le fourrage est une matière végétale constituée par la partie aérienne de certaines plantes, servant d'alimentation aux animaux après avoir été coupée et conservée (foin, ensilage) ou immédiatement après avoir été fauchée (fourrage vert). Source : [Dictionnaire Larousse](#)

⁷⁵ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

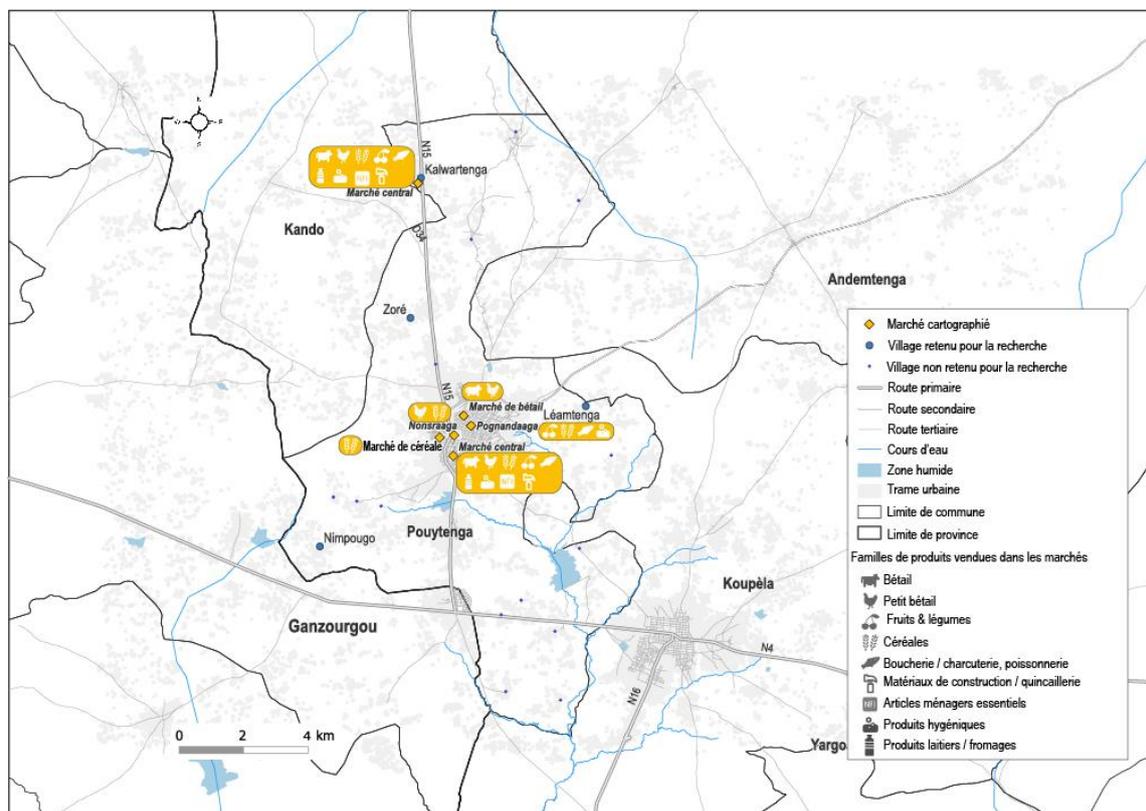
⁷⁶ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁷⁷ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

marché central du village de Kalwartenga, 4) le marché de céréales (secteur quatre), 5) le marché de volailles (secteur quatre), plus communément appelé en mooré « Nonsraaga », et 6) un yaar « Pogniandagaa » (secteur trois), ou marché des veilles femmes en mooré⁷⁸.

Le marché de bétail de Pouytenga et marché principal de « Kalwatenga » étaient ouverts, selon les IC, trois jours par semaine alors que les quatre autres marchés ouvraient sept jours par semaine.

Carte 7 : marchés cartographiés dans la zone d'étude



Le marché central de Pouytenga était le plus grand marché et attirait plus de mille clients par jour selon les IC consulté-es. Tandis que les marchés de « Pogniandagaa », « Noonsraaga » et de Kalwatenga étaient de moyenne envergure, et accueillait entre 251 et 500 clients par jour, toujours selon les IC des marchés évalués, contre 101 à 250 clients pour le marché de bétail de Pouytenga.

A l'exception du marché de « Pogniandagaa » où les prix étaient rapportés comme stables, la tendance des prix était à la hausse (5/6 des marchés) selon les IC au cours des trois derniers mois précédant la collecte. Cette hausse des prix était confirmée par des acteurs de la commune dans les enquêtes qualitatives et ralentissait l'activité économique de la commune selon un IC. Il était néanmoins possible que cette hausse des prix soit conjoncturelle et propre à la période d'évaluation. A titre indicatif, le bulletin de suivi des marchés au Burkina Faso du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) rapportait une diminution du prix des céréales enquêtées (maïs blanc, sorgho blanc et mil local) entre août 2022 et août 2023⁷⁹. Une baisse du nombre de clients était mentionnée par les représentants de trois des six marchés cartographiés, qui pouvait s'expliquer par la hausse des prix rapportée. Le nombre de commerçant-es était aussi rapporté à la baisse. Un IC mentionnait que depuis le début de la crise, une

⁷⁸ A cela s'ajoute le marché de Zoré, qui fait également partie de la zone d'étude mais n'a pas été cartographié

⁷⁹ PAM & SONAGESS. (Aout 2023). [Bulletin de suivi des marchés au Burkina Faso](#)

partie des commerçant-es avait décidé de migrer vers Ouagadougou en raison de l'insécurité dans la commune.

Les principaux besoins de subsistance des ménages présentaient un aperçu des revenus tirés des activités économique des ménages.

Il existait un écart important en matière de sécurité alimentaire, entre les besoins exprimés des ménages PDI et ceux des PND. En effet, 83% des ménages PND rapportaient avoir accès à « suffisamment » (au sens du ménage) de nourriture pour nourrir tous les membres du ménage, proportion qui chutait à 23% pour les ménages PDI. Les niveaux d'accès à la nourriture par date d'arrivée des PDI consultés à Pouytenga présentaient des similitudes. Les raisons invoquées pour expliquer le manque de nourriture restaient en partie d'ordre financier. Le manque d'argent (PND : 8% ; PDI : 38%) et le niveau des prix élevés sur les marchés (PND : 25% ; PDI : 21%) ressortaient comme motifs principaux, en particulier pour les ménages PDI.

En dehors des moyens financiers, la non-disponibilité des terres cultivables, comme difficulté d'accès à la nourriture, était un problème en particulier pour les ménages non-déplacés (PND : 33% ; PDI : 9%). Ce résultat s'expliquait par le fait que l'agriculture de subsistance constituait une importante source de nourriture pour les ménages. Si l'achat sur les marchés demeurait la source d'accès à la nourriture la plus rapportée (PND : 48% ; PDI : 73%), une grande partie de la couverture des besoins alimentaires des ménages non-déplacés reposait sur l'agriculture de subsistance (PND : 39% ; PDI : 9%).

Pour répondre à certains de leurs besoins, les ménages déclaraient avoir recours à l'emprunt. Au moment de la collecte, 15% des ménages PND et 21% des ménages PDI avaient contracté un emprunt qui n'avait pas encore été remboursé. Cet argent était utilisé pour répondre aux besoins fondamentaux du ménage, en particulier pour payer la nourriture (PND : 45% ; PDI : 87%), les frais médicaux (PND : 55% ; PDI : 53%) ou encore les frais d'éducation (PND : 27% ; PDI : 20%). Bien que cet aspect n'ait pas été davantage exploré dans cette évaluation, les situations de surendettement présentaient le risque de plonger certains ménages dans le piège de la pauvreté⁸⁰.

Eau et Assainissement

Ressource vitale pour les habitant-es de la commune de Pouytenga, l'accès à l'eau était identifié par les ménages non-déplacés (37%) comme la seconde principale vulnérabilité de la commune de Pouytenga, et figurait comme troisième vulnérabilité pour les ménages PDI (27%).

Les principales sources d'eau de boisson utilisées par les ménages étaient les forages (PND : 61% ; PDI : 66%), suivis des bornes fontaines (PND : 32% ; PDI : 29%), et étaient similaires entre groupes de population. Par ailleurs, la Direction Régionale de l'Eau et Assainissement (DREA) répertoriait 164 forages dans les cinq secteurs de Pouytenga, dont 93% étaient fonctionnels⁸¹. Dans certaines zones géographiques les populations étaient impactées par les problèmes de fonctionnalité des structures. Dans un secteur de la commune, un IC rapportait que sur les 12 forages répertoriés, 5 étaient en partie endommagés.

⁸⁰ Le piège de la pauvreté désigne une boucle de rétroaction des phénomènes conduisant une population à rester pauvre. Lorsque plusieurs indicateurs économiques et sociaux sont défavorables à cette population, une politique sectorielle ne peut suffire à résoudre la pauvreté. Source : [Géo confluences ENS Lyon](#)

⁸¹ Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement Région du Centre-Est. (2023). Données sur les points d'eau partagées en mai 2023

L'eau était disponible dans le foyer pour 4% des ménages PND et 1% des ménages PDI. Ce résultat était corroboré par le faible nombre d'abonné-es enregistré-es en 2019⁸² – au regard du nombre d'habitant-es dans le centre urbain⁸³ – disposant d'un raccordement auprès des services de l'Organisation Nationale de l'Eau et Assainissement (ONEA) dans la ville. Si les données primaires collectées dans le cadre de l'évaluation ne permettaient pas d'étudier une différence d'accès à l'eau entre les milieux urbain et rural, le PCD rapportait que 94% des ménages en milieu rural avaient accès à l'eau en 2019 mais que l'approvisionnement en eau était inégalement réparti entre les villages administratifs.⁸⁴

Les ménages, déplacés comme non-déplacés, identifiaient le prix de l'eau comme première barrière d'accès à cette ressource, suivi du temps d'attente élevé au point d'eau. L'usage des points d'eau publics était généralement rapporté comme étant payant. Certaines initiatives communautaires ou communales demandaient des contributions aux ménages pour assurer la maintenance des infrastructures. Ainsi, le prix moyen pour remplir un bidon de 20 litres était estimé à 15 XOF par les ménages. Par ailleurs, le temps nécessaire pour aller, collecter et revenir du point d'eau était supérieur à 30 minutes pour 34% des ménages PND et 31% des ménages PDI. Au-delà de ces deux obstacles, la quantité d'eau nécessaire pour combler les besoins du ménage était considérée comme insuffisante ou très insuffisante par 22% des ménages PND et 47% des ménages PDI. L'insuffisance du débit d'eau était citée comme troisième barrière d'accès à cette ressource (PND : 27% ; PDI : 31%).

Les effets du changement climatique couplés à une hausse de la demande des ménages en eau pouvaient expliquer la raréfaction de cette ressource. Des besoins en eau étaient rapportés dans les quatre GD. L'arrivée de PDI dans la commune avait, selon les répondant-es d'un GD, augmenté la demande en eau. Des tensions autour de l'accès à l'eau se traduisaient notamment par des disputes aux points d'eau entre usagers, comme rapportés au sein de deux GD. D'après les projections, le niveau de consommation journalière en eau doit tripler sur un intervalle de quinze ans, pour passer d'une consommation de 5 018 m³ par jour en 2020 à 15 384 m³ en 2035⁸⁵. La commune de Pouytenga s'était dotée d'un plan à horizon 2030 de gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement.⁸⁶ Ce plan s'articule autour des trois axes stratégiques suivants : 1) Renforcer la gouvernance communale des services, 2) Développer les services d'eau potable, et 3) Développer des services d'assainissement et d'hygiène.

L'eau était une ressource essentielle pour certaines activités économiques dans la commune. A titre d'exemple, l'agriculture irriguée et l'élevage, qui constituaient des activités importantes pour la commune, étaient approvisionnées en eau à partir des barrages Pouytenga et Ytenga⁸⁷. Avec une prolongation des périodes de sécheresse, les populations de la commune étaient, en période de saison sèche, davantage exposées à des situations de stress hydrique, qui se caractérisaient par une diminution des réserves en eau, des coupures fréquentes et un ralentissement des activités

⁸² Le plan communal de développement de Pouytenga identifiait 1771 personnes abonnées au service de l'ONEA dans la ville de Pouytenga. Plan communal de développement. (2023). Commune de Pouytenga

⁸³ En 2019, le nombre d'habitant.es répertoriés dans les cinq secteurs de la commune de Pouytenga était de 96 253 personnes. Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitation. (2019).

⁸⁴ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁸⁵ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁸⁶ Commune de Pouytenga. Plan stratégique communal des services publics d'eau potable et d'assainissement horizon 2030

⁸⁷ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

économiques⁸⁸. Compte tenu de la situation hydro-climatique au niveau de la commune, le barrage Ytenga s'assèche généralement entre les mois de mars et de juin⁸⁹. A la suite du manque d'eau, « l'ONEA procède à la fermeture de la prise d'eau pour les activités agro-sylvo-pastorales à partir du 30 novembre de chaque année et jusqu'en début de juin de l'année suivante »⁹⁰. En outre, le rapport du PCD mettait également en avant un déficit de pluviométrie sur la période allant de 2010 à 2019 – période sur laquelle les données étaient rapportées – en faisant état d'une répartition inégale des pluies⁹¹.

D'après le plan stratégique EHA de la commune de Pouytenga, le taux d'accès à des services améliorés d'assainissement des eaux usées et excréta et d'hygiène pour les ménages de Pouytenga était de 72 % en 2021 alors que 7% des ménages étaient rapportés comme n'ayant pas accès à des services et de facto pratiquant la DAL⁹².

En comparaison, les données ménages primaires collectées dans le cadre de cette étude montraient que l'accès aux latrines semblait relativement bon. En effet, 89% des ménages PND et 70% des ménages PDI rapportaient y avoir accès et la quasi-totalité les utilisaient (PND : 100% ; PDI : 96%). Il n'existait pas de tendances claires dans les données collectées entre le niveau d'accès aux infrastructures et la date d'arrivée des PDI dans la commune. Plus de la moitié des ménages rapportait être satisfait des latrines utilisées (PND : 88% ; PDI : 60%). Les activités identifiées pour améliorer l'accès aux latrines étaient similaires entre les groupes de population. Ces possibles activités renvoyaient à la construction de davantage de latrines (PND : 18% ; PDI : 29%) et la séparation des latrines entre femmes et hommes (PND : 18% ; PDI : 20%).

L'analyse contextuelle réalisée par Enabel en 2021 identifiait la défécation à l'air libre comme pratique pour 16% des ménages de la commune⁹³. Cette tendance coïncidait avec les résultats des enquêtes ménages. D'après les enquêtes ménages, les latrines n'étaient pas accessibles en raison de l'absence ou de la non-fonctionnalité des infrastructures. Des problèmes d'hygiène, mais également des risques sanitaires de transmission de maladies hydriques pouvaient découler de la non-utilisation des latrines.

Environnement

Le Burkina Faso, et la commune de Pouytenga incluse, étaient confrontés à des problèmes environnementaux de différentes natures. Parmi ces problèmes, les aléas climatiques, conséquences du dérèglement climatique, devenaient plus fréquents pour les populations⁹⁴. Ainsi, 35% des ménages PND et 20% des ménages PDI rapportaient avoir été touchés par un aléa naturel au cours des 12 mois précédant la collecte de données, les inondations et les vents violents figurant parmi les principaux aléas cités dans les GD (3/4). Par ailleurs, l'endommagement d'un abri, d'un terrain, les risques sanitaires ou la perte d'un actif économique faisaient partie des principaux risques auxquels les ménages rapportaient avoir été confrontés.

⁸⁸ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁸⁹ Commune de Pouytenga. Plan stratégique communal des services publics d'eau potable et d'assainissement horizon 2030

⁹⁰ Commune de Pouytenga. Plan stratégique communal des services publics d'eau potable et d'assainissement horizon 2030

⁹¹ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

⁹² Commune de Pouytenga. Plan stratégique communal des services publics d'eau potable et d'assainissement horizon 2030

⁹³ ENABEL. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

⁹⁴ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

Dans le cas des abris, les types de matériaux utilisés pour la construction des maisons avaient un impact sur le degré d'exposition d'un ménage face à des aléas climatiques. Selon le SDAU, la plupart des maisons étaient construites en banco, mélange de terre argileuse et de paille⁹⁵. Face à de fortes précipitations, le banco s'avérait peu solide⁹⁶.

Les inondations touchaient Pouytenga, en particulier dans les secteurs 4 et 5 de la commune, considérés comme zones inondables comme mentionné dans le PCD. En l'absence d'une urbanisation contrôlée, les ménages pouvaient être exposés à des risques d'inondation, notamment lorsque les personnes s'installaient près des cours d'eau ou dans des zones inondables⁹⁷.

En outre, la commune de Pouytenga était exposée aux problèmes de déforestation, qui causait la détérioration de la faune et de la flore, et qui était par ailleurs favorisée par l'expansion des zones urbaines⁹⁸. Un IC consulté précisait que Koupéla et Pouytenga faisaient partie des communes les plus impactées par la déforestation sur le plan régional. Sources d'énergie essentielles des ménages, selon le PCD, le bois et le charbon utilisés provenaient principalement de l'extérieur de la commune⁹⁹. Toutefois, la commune était confrontée à des enjeux pour maintenir, préserver et conserver la forêt de Kalwartenga en raison de la pression exercée sur les ressources forestières¹⁰⁰, un IC issu des services déconcentrés de la province mentionnant le défrichement des terres pour développer l'activité agricole.

La prolifération des déchets, en particulier du plastique, était un autre problème endémique à la commune et était responsable de l'appauvrissement et de la pollution des sols, rendant les terres moins fertiles. Une petite proportion des ménages rapportait avoir accès aux services de gestion des déchets mis en place par la commune (PND : 6% ; PDI : 8%). Une plus grande proportion des ménages rapportait se débarrasser des déchets en plein air dans un espace dédié (PND : 27% ; PDI : 39%) ou les déchets étaient jetés dans la nature (PND : 30% ; PDI : 30%). La combustion des déchets, et spécifiquement du plastique, (rapportée par 27% des ménages PND et 21% des ménages PDI) constituait un risque sanitaire avec le développement de maladies cardiovasculaires et respiratoires et une menace pour la biodiversité¹⁰¹. Elle contribuait également à la pollution atmosphérique et au dérèglement du climat¹⁰². Lors de la saison pluvieuse, l'absence d'un système de gestion et traitement des déchets adopté par tou-te-s causait la saturation des caniveaux ce qui empêchait l'évacuation des eaux pluviales¹⁰³. Selon un IC issu des services déconcentrés de la province, ce phénomène était responsable d'inondations au sein de la commune.

En matière de politique environnementale, les services régionaux de l'environnement dispensaient plusieurs formations et actions de sensibilisation à destination des populations, notamment autour du reboisement et de la reforestation et menaient en parallèle des actions de contrôle environnementaux

⁹⁵ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁹⁶ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁹⁷ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁹⁸ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

⁹⁹ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

¹⁰⁰ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

¹⁰¹ ONU. (2019). Les interdictions relatives aux sacs en plastique peuvent contribuer à réduire les émanations toxiques

¹⁰² ONU. (2019). Les interdictions relatives aux sacs en plastique peuvent contribuer à réduire les émanations toxiques

¹⁰³ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

des entreprises selon un IC. Les activités se restreignaient à des actions de sensibilisation et de formation car, selon cet IC, elles étaient tributaires des ressources limitées dont disposaient les services déconcentrés. Néanmoins, certaines pratiques et techniques avaient déjà été adoptées au sein de la commune selon le PCD, dont la diversification des cultures, des initiatives de reboisement ou la construction de digues¹⁰⁴.

Etat civil

En l'absence de documents d'identité officiels, les personnes pouvaient se voir priver de l'accès à des services ou droits fondamentaux, qu'ils soient d'ordre juridiques, économiques ou sociaux¹⁰⁵. Sans document légal, les individus ne pouvaient par exemple pas occuper un emploi dans le secteur formel ou inscrire leur(s) enfant(s) à l'école. Légalement, le délai pour enregistrer un nouveau-né au service de l'état civil de la mairie est de deux mois à compter du jour de la naissance de l'enfant¹⁰⁶. Quand une naissance n'est pas déclarée dans le délai prévu par la loi, elle ne peut être enregistrée à l'état civil qu'après un jugement rendu par le tribunal civil¹⁰⁷.

Au sein de 80% des ménages PND, tous les membres du ménage déclaraient posséder des documents d'identité. Ce pourcentage tombait à 59% pour les ménages PDI enquêtés. Accéder à des documents d'identité était considéré comme difficile pour 56% des ménages PDI et 38% des ménages PND. Parmi les explications avancées, les ménages faisaient davantage état du temps (PND : 63% ; PDI : 54%) et du coût nécessaire (PND 37% ; PDI : 21%) pour la production de ces documents.

Sans acte de naissance, les ménages se heurtent à un nombre important d'obstacles. Dans le cas des déplacements contraints et forcés, il arrive que les personnes fuient sans prendre leurs effets personnels dont leur document d'identité. Or, les actes de naissance et les jugements rendus par le tribunal civil ne peuvent être établis que dans le lieu de naissance de l'individu¹⁰⁸. La plupart des ménages dont au moins un membre ne possède aucun document d'identité expliquaient n'avoir été confrontés à aucun problème (PND : 80% ; PDI : 77%). Tandis que les difficultés pour inscrire les enfants à l'école (PND : 10% ; PDI : 6%), les contrôles de police (PND : 10% ; PDI : 10%) ou de déplacements hors de la commune (PND : 4% ; PDI : 4%) étaient rapportés par une minorité. A titre d'exemple, un IC rapportait que l'absence d'extrait de naissance posait un problème pour la constitution des dossiers de candidature au Certificat d'Études Primaires (CEP), examen nécessaire pour valider l'entrée des élèves en classe de 6^{ème}. De plus, il n'était pas possible d'ouvrir un compte bancaire dans une entreprise de microfinance, une banque ou encore ouvrir un compte orange money en l'absence de carte d'identité. Avoir une carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) était aussi une condition nécessaire à l'achat d'une carte sim auprès d'un opérateur téléphonique.

Santé

Au cours de l'évaluation, dix structures sanitaires, publiques et privées, ont été identifiées et cartographiées au sein de la zone d'étude, dont six CSPS, deux centres médicaux avec antenne (CMA) chirurgical¹⁰⁹ et deux cliniques (5 en milieu urbain et 5 en milieu rural). Les structures du secteur public étaient administrées par le district sanitaire de Pouytenga. Le district sanitaire de Pouytenga regroupe

¹⁰⁴ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

¹⁰⁵ UNHCR. (2022). Burkina Faso : Personnes à risques d'apatridie - Fiche d'information sur le pays – 31 décembre 2022

<https://reliefweb.int/report/burkina-faso/unhcr-burkina-faso-personnes-risques-dapatridie-fiche-dinformation-sur-le-pays-31-decembre-2022>

¹⁰⁶ Code de la famille. Article 106. Chapitre 4 – règles particulières aux divers actes de l'état civil. Section 1. Des actes de naissance

¹⁰⁷ Code de la famille. Article 106. Chapitre 4 – règles particulières aux divers actes de l'état civil. Section 1. Des actes de naissance

¹⁰⁸ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

¹⁰⁹ Un CMA cartographié à Zoré n'était pas encore ouvert au moment de l'évaluation

les communes de Pouytenga, Andemtenga et Kando selon un IC de la commune. A l'exception du CMA de Zoré, les structures étaient toutes ouvertes lors de l'évaluation.

Au niveau du secteur public, l'offre de soins de base est essentiellement dispensée par les CSPS. Les patients consultent, dans un premier temps, au niveau du CSPS qui propose un « paquet minimum d'activités » standards, composés de « soins curatifs, préventifs, réadaptatifs et promotionnels »¹¹⁰. En cas d'absence de prise en charge, les patients sont référés en fonction du type de pathologie et des services disponibles dans les structures publiques selon l'ordre pyramidale établi suivant : 1) CMA, 2) centre hospitalier régional (CHR), 3) centre hospitalier universitaire (CHU) ou 4) auprès d'une autre structure de santé au niveau de la capitale¹¹¹. Ces informations ont été confirmées dans les enquêtes d'infrastructures. Selon les IC de ces structures, les patients visitant le CMA de Pouytenga étaient référés au CHR de Tenkodogo alors que les patients des cliniques privés étaient référés auprès du CMA ou du CHU de Yalgado.

En 2020, les principales maladies pour lesquelles les patients consultaient étaient le paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques et parasitaires, les maladies cutanées et les infections sexuellement transmissibles¹¹².

En application de la politique de gratuité des soins, un certain nombre de soins ne sont pas pris en charge pour les femmes et les enfants de moins de cinq ans dans les structures publiques¹¹³. Pour un même service, le prix des soins n'est pas uniforme entre toutes les structures, y compris entre établissements publics¹¹⁴. Le prix moyen d'une consultation générale avec un médecin ou infirmier dans les CSPS cartographiés était de 283 XOF contre 1 800 XOF au sein des cliniques selon les IC des structures de santé cartographiées. La plupart des CSPS étant fréquentés par jusqu'à 100 personnes par jour selon ces mêmes IC (5/6). Sur les douze derniers mois précédant la collecte de données, la fréquentation de 5 des 7 CSPS et CMA cartographiés était en hausse ou forte hausse selon les IC consultés. Parmi les services dispensés au sein des structures, les IC de sept des neuf structures de santé confirmaient la prise en charge des soins (y compris psychosociaux) des personnes survivant.e.s de violences sexuelles et basées sur le genre.

La structure de santé visitée par les ménages n'était pas systématiquement la plus proche, comme le montre la carte de fréquentation des structures de santé. A titre illustratif, 39% des ménages PND et 17% des ménages PDI indiquaient fréquenter un secteur ou village proche autre que celui du lieu de vie du ménage. Le coût de la prise en charge, les types de services proposés, la perception de la qualité des soins ou le bouche-à-oreille étaient autant d'éléments qui pouvaient expliquer pourquoi un ménage optait pour une structure plutôt qu'une autre.

¹¹⁰ Burkina Faso. Ministre de la santé. (2021). Paquets de services essentiels de santé de qualité dans les zones à sécurité précaire prenant en compte les violences basées sur le genre.

¹¹¹ Burkina Faso. Ministre de la santé. (2021). Paquets de services essentiels de santé de qualité dans les zones à sécurité précaire prenant en compte les violences basées sur le genre.

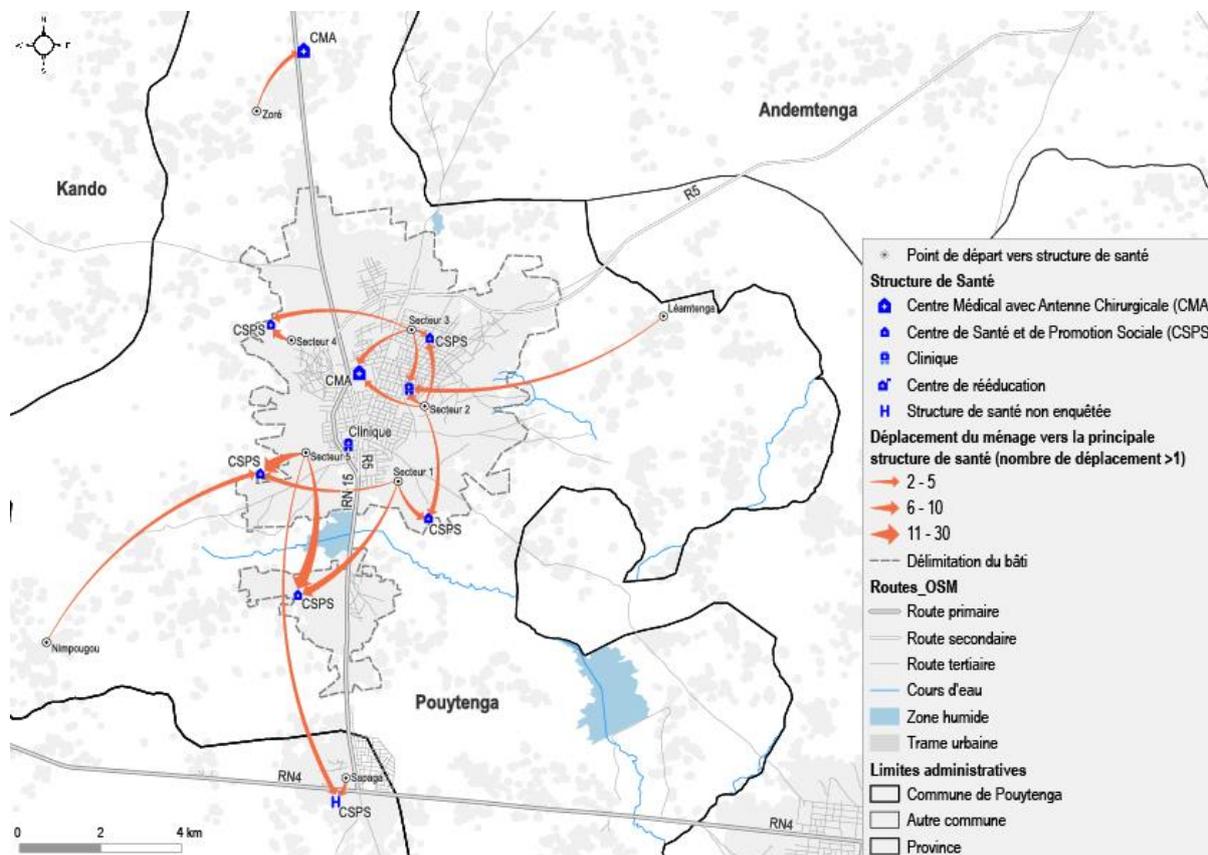
¹¹² Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

¹¹³ PAGOF. (2020). Guide pratique des actes de santé délivrés aux citoyens au niveau des centres de santé et de promotion sociale et des centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) ou hôpitaux de districts <https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2021/05/quidecspc-cma-20mai21.pdf>

¹¹⁴ PAGOF. (2020). Guide pratique des actes de santé délivrés aux citoyens au niveau des centres de santé et de promotion sociale et des centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) ou hôpitaux de districts <https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2021/05/quidecspc-cma-20mai21.pdf>

Concernant l'accès aux soins, la quasi-totalité des ménages consultés privilégiait les CSPS qui sont des établissements de santé publics, (PND : 90% ; PDI : 87%). Deux ménages préféraient avoir recours à la médecine traditionnelle ou se rendre directement dans une pharmacie.

Carte 8 : fréquentation des structures de santé¹¹⁵



En ce qui concerne la demande, les principales barrières rapportées pour accéder à des services de santé étaient de nature financière ; le manque de moyens financiers (PND : 27% ; PDI : 43%) et le coût des médicaments (PND : 17% ; PDI : 20%) étant principalement cités. Cependant, la question de l'accès aux soins ne semblait pas être un problème pour tous les ménages. Environ un quart des ménages consultés n'identifiait aucune barrière pour y accéder (PND : 32% ; PDI : 19%). Toutefois, l'offre de soins ne semblait pas répartie équitablement sur le territoire. Un IC du village de Nimpoungou rapportait que les populations étaient contraintes de se rendre jusqu'au CSPPS de Balkiou (à 3km) pour se faire soigner et relevait le mauvais état de la route pour s'y rendre. Ce résultat était également confirmé dans un GD conduit dans le secteur 5 de Pouytenga.

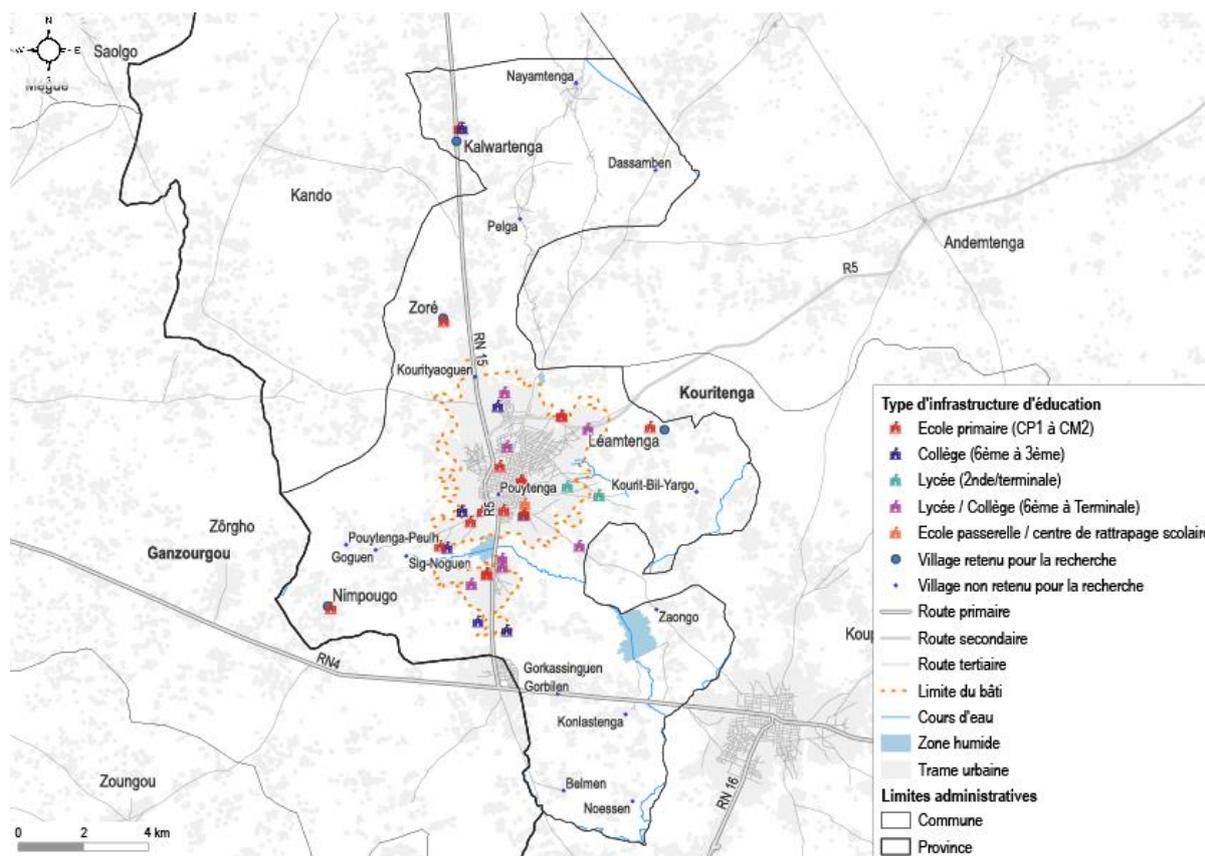
Sur le plan de l'offre de soins, les difficultés rencontrées par le personnel soignant étaient le manque d'équipements médicaux (8/9 structures), le manque d'infrastructures en eau, hygiène et assainissement (4/9 structures), l'absence d'électricité (3/9 structures), et le manque de place (3/9 structures).

¹¹⁵ Cette carte présente les flux de fréquentation des structures de santé de la commune de Pouytenga rapporté par les ménages déplacés et non-déplacés de la commune. Par souci de lisibilité, seul les flux rapportés (secteur/village- structure de santé) par au moins deux ménages sont représentés sur la carte ci-dessous. En l'absence de données précises sur structures de santé fréquentés par certains ménages, tous les flux n'ont pas pu être représentés.

Education

La commune de Pouytenga se divise en deux circonscriptions d'éducation de base (CEB) : la CEB1 et la CEB2. Au cours de l'évaluation, 33 structures avaient été identifiées et cartographiées au sein de la zone d'étude (17 écoles primaires, 16 écoles du post-primaire et secondaire¹¹⁶), 5 dans les villages administratifs et 28 dans le centre urbain. Sur les 17 écoles primaires, 12 étaient des établissements publics contre seulement un quart des établissements du post-primaire et/ou secondaire (pp-sec) (4/16).

Carte 9 : écoles cartographiées dans la zone d'étude



Les cantines scolaires jouent un rôle dans l'amélioration de l'éducation et la prise de décision des parents d'inscrire leur enfant à l'école¹¹⁷. La disponibilité des cantines scolaires au sein des écoles primaires était confirmée par les IC dans 14 des 17 écoles primaires cartographiées¹¹⁸. Toutefois, lors de la rédaction du PCD, les cantines scolaires n'étaient pas rapportées comme étant pleinement fonctionnelles¹¹⁹. Selon un IC de Pouytenga, les cantines scolaires disposaient d'un approvisionnement en vivres pour une durée de trois mois. Au-delà de cette période, cet IC rapportait le fonctionnement de « cantines endogènes » où il était demandé à chaque élève d'apporter une quantité de nourriture pour alimenter la cantine scolaire.

¹¹⁶ Sur les 16 structures scolaires du post-primaire et secondaire, 8 accueillent à la fois des élèves du post-primaire, et du secondaire.

¹¹⁷ <https://fr.wfp.org/cantines-scolaires>

¹¹⁸ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

¹¹⁹ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

Globalement, l'état des bâtiments rapporté par les IC enseignants des structures cartographiées n'était pas le même entre le public et le privé, le secteur public faisant peut-être face à un déficit d'investissement au sein des infrastructures, comme semblait l'indiquer le besoin de travaux. Ce besoin était en effet exprimé comme important, par les IC enseignants de 12 des 16 écoles publiques (contre seulement 4 écoles sur les 17 cartographiées au niveau du secteur privé). L'absence de clôtures et de délimitations visibles constituait un problème de protection. Elle pouvait susciter des disputes sur l'utilisation des terres, selon un IC, ou était à l'origine d'incidents, prenant la forme d'accidents ou de stationnement non réglementé, d'après un autre IC. En outre, en 2020, le plan stratégique communal d'eau et d'assainissement de Pouytenga rapportait qu'environ un tiers des écoles de Pouytenga ne disposait pas de points d'eau¹²⁰.

La qualité des infrastructures figurait parmi les principales difficultés rencontrées par le personnel enseignant dans les écoles primaires (8/17 écoles primaires), avec l'absence de clôtures (9/17 écoles primaires) et le manque de matériel scolaire / didactique (8/17 écoles primaires) principalement rapportés. En outre, un IC issu du secteur de l'éducation identifiait l'absence de formation continue pour les enseignants comme difficulté supplémentaire. Dès l'entrée sur le marché du travail, les enseignants ne bénéficiaient plus de formation pour revoir certaines compétences précédemment acquises selon cet IC.

Si le manque de matériel didactique constituait également la première difficulté rapportée pour le personnel enseignant du secondaire (12/16 écoles pp/sec), l'abandon scolaire était mentionné comme défi à plusieurs reprises (7/16 écoles pp/sec). D'après un IC, un établissement secondaire privé avait fermé à la suite du manque d'effectif scolaire. Le manque de moyens pour payer les frais de scolarité était sans doute une raison qui pouvait expliquer cette baisse d'effectif alors que les places étaient limitées dans les instances du public. Outre l'état des infrastructures, la capacité maximale d'accueil des écoles du primaire était rapportée être souvent dépassée (9/17 écoles primaires¹²¹). A l'inverse, aucun IC issu des écoles du post-primaire/secondaire n'avait rapporté ce type de difficulté (0/16 écoles pp/sec)¹²². Au niveau du centre urbain, un IC issu des services déconcentrés rapportait une moyenne de 100 élèves par classe pour une capacité de 70 élèves. Selon cet IC, les écoles primaires situées dans le centre urbain étaient davantage confrontées aux problèmes de sureffectif scolaire.

Au moment de la collecte de données, l'accès à une éducation primaire n'était pas le même entre groupes de population. Ainsi, les enfants des ménages PDI semblaient rencontrer davantage de barrières pour accéder à l'éducation que les ménages non-déplacés, comme le montrait les données des enquêtes ménages. Dans 19% des ménages PND, aucune fille du ménage ne fréquentait régulièrement une école primaire alors que ce pourcentage montait à 39% pour les ménages PDI¹²³. Ces taux de fréquentation scolaire étaient presque identiques pour les ménages ayant au moins un garçon en âge de fréquenter une école primaire. En comparaison, une étude conduite par Enabel rapportait que 15% des ménages de Pouytenga n'avaient pas accès à une école primaire en 2021¹²⁴.

¹²⁰ Commune de Pouytenga. Plan stratégique communal des services publics d'eau potable et d'assainissement horizon 2030

¹²¹ Cinq des neuf établissements étant publics

¹²² Les effectifs scolaires et la capacité maximale d'accueil de la structure rapportés par les IC des infrastructures sont utilisés pour déterminer si la capacité d'accueil d'une structure a été dépassée

¹²³ Cette question est posée exclusivement aux ménages ayant au moins une fille en âge de fréquenter une école primaire, c'est-à-dire entre 5 et 11 ans.

¹²⁴ Enabel. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

En revanche, les inégalités d'accès à l'éducation étaient, de manière générale, plus importantes au niveau du secondaire entre groupes de ménage, mais ne variaient pas entre groupes de genre. Selon les réponses de 28% des ménages PND enquêtés, aucun garçon du ménage ne fréquentait une école secondaire. Ce pourcentage s'élevait à 57% pour les ménages PDI.

La principale raison invoquée pour expliquer la non-fréquentation scolaire régulière des filles du primaire ou secondaire renvoyait au montant des frais de scolarité, pour près de trois quarts des ménages PDI (73%) contre 26% pour les ménages PND. Cela constituait également la première raison pour laquelle les garçons ne fréquentaient pas une école primaire ou secondaire.

En effet, selon les IC enseignants ou directeurs d'écoles, il y avait des frais de scolarité pour accéder à la grande majorité des infrastructures cartographiées (31/33 écoles), avec des montants plus importants dans le secteur privé. Ainsi, les frais de scolarité moyens demandés pour payer une année de scolarité d'un élève au primaire s'élevaient à 9,133 XOF¹²⁵ d'après les IC des structures consultées contre 51,921 XOF pour un élève du post-primaire et/ou secondaire¹²⁶.

A la différence des ménages PDI, la non-scolarisation des filles à l'école s'expliquait aussi, pour les ménages PND, par les tâches domestiques (32%) qui devaient être réalisées dans le foyer. Cette mention était rapportée par 11% des ménages PND pour expliquer la non-scolarisation des garçons. Cette différence pouvait être liée à des stéréotypes de genre dans l'attribution des tâches au sein du foyer, comme rapporté dans le GD lié au genre conduit avec des membres issus d'organisations féminines. Ces résultats étaient aussi à mettre en perspective avec la contribution des enfants au revenu du ménage. Ainsi, moins d'un quart des ménages (PND : 20% ; PDI : 24%), indiquait que les enfants de 5 à 17 ans du ménage contribuaient au revenu du ménage.

L'accès à l'éducation ne semblait toutefois pas se limiter à la fréquentation des structures d'éducation formelle. Des séances d'alphabétisation étaient dispensées pour les enfants et les adultes, comme mentionné dans le PCD¹²⁷. Enfin, l'enseignement coranique était un mode d'éducation informel disponible dans la commune¹²⁸.

Sécurité et cohésion sociale

Au moment de la collecte de données, un peu plus de la moitié des ménages PND (58%) indiquait se sentir en sécurité dans leur lieu d'installation actuel. Ce sentiment de sécurité était plus souvent rapporté chez les ménages PDI (74%). Cette hausse pouvait s'expliquer par une meilleure perception des conditions de sécurité à Pouytenga, relativement à la situation dans la localité d'origine des ménages PDI, que 96% d'entre eux expliquaient avoir quitté en raison de violences.

En outre, 79% des ménages PND et 86% des ménages PDI n'identifiaient aucun danger pour la sécurité de leur ménage. Il est possible que le champ et la portée du terme « danger » n'avaient pas été interprétés de la même manière par les répondant.e.s, les principales inquiétudes identifiées par les ménages PND étant les catastrophes naturelles (11%). L'analyse réalisée par Enabel en 2021

¹²⁵ 3 800 XOF frais pour un établissement public et 19 800 XOF pour un établissement privé

¹²⁶ 13,187 XOF pour un établissement public contre 64 833 XOF pour un établissement privé

¹²⁷ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

¹²⁸ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

mettait en évidence l'exposition des femmes et des filles du Centre-Est à des violences basées sur le genre (VBG)¹²⁹. Ce constat était aussi partagé par les participants aux GD (4/4).

La gestion des questions sécuritaires, des conflits et traitements inégaux était rapportée comme étant majoritairement menée par la police. En effet, 49% des ménages PND et 36% des ménages PDI indiquaient cette institution comme étant celle vers laquelle ils se tournent dans de tels cas. Plus minoritaire, l'Action Sociale (PND : 14% ; PDI : 46%), les leaders communautaires (PND : 20% ; PDI : 20%) et les chefs coutumiers (PND : 23% ; PDI : 13%) étaient des acteurs rapportés comme étant reconnus dans le traitement de tels problèmes. Les commissions foncières villageoises et les commissions de conciliation foncière jouaient un rôle également dans la résolution des conflits. La commission foncière villageoise était chargée d'accompagner les personnes à l'obtention des documents de leur terrain jusqu'à l'acquisition des terres selon un IC. Les commissions de conciliation foncières villageoises cherchaient à trouver une solution aux crises. Cette commission était, selon un IC, constituée du chef coutumier, du représentant des jeunes, de la représentante des femmes, des organismes professionnels, du représentant de l'agriculture et d'un leader religieux. En principe, une commission existait par village administratif. Mais les PDI n'étaient représentées au sein de la commission, selon un IC.

Pour les questions de VBG, la police (PND : 49% ; PDI : 36%) et l'Action Sociale (PND : 35% ; PDI : 67%) étaient cités comme les deux principales instances vers lesquelles le ménage se tournait face à cette situation. Les leaders religieux et communautaires faisaient aussi partie, dans une moindre mesure, des interlocuteurs qui étaient mobilisés dans de telles situations.

Les relations rapportées entre les membres du ménage et les autres communautés présentes dans la zone étudiée étaient qualifiées par la majorité des ménages enquêtés comme étant « bonnes » (PND : 80% ; PDI : 83%). Cela était aussi confirmée par les participants aux GD (4/4)¹³⁰. L'autre part des ménages identifiait ces relations comme étant « neutres » (PND : 18% ; PDI : 14%). Plusieurs IC évoquaient en termes positifs le rôle des leaders communautaires et des associations dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

Accès à l'information

Le principal canal d'information utilisé par les ménages pour être informés des décisions prises et des événements qui se déroulaient dans la commune était la radio/les médias (PND : 76%, PDI : 75%). Les amis et la famille constituaient la seconde source d'information la plus sollicitée (PND : 6%, PDI : 7%), les autres sources étant davantage minoritaires. En outre, certains événements organisés dans la commune au cours de l'année pouvaient être une source d'information pour les populations. A titre d'exemple, les journées de redevabilité organisées par les autorités communales avaient lieu en principe une fois par an selon un IC. Le SDAU mentionnait en termes positifs le rôle joué par les

¹²⁹ ENABEL. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

¹³⁰ La bonne cohésion sociale entre PDI et non déplacée et au sein des communautés a été partagée dans l'ensemble des GD.

leaders coutumiers dans le partage, la diffusion des informations et les questions de sensibilisation¹³¹¹³².

Concernant l'intégration des ménages dans les processus de prise de décision locale, plus de la moitié des ménages (PND : 58% ; PDI : 56%), sans distinction entre groupes de population, indiquaient n'exercer aucune influence sur la prise de décision. Une faible participation des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prise de décision était évoquée dans le PCD¹³³. Ces résultats étaient à mettre en perspective avec la perception des ménages quant au sentiment d'être informés des décisions prises au niveau de la commune, 42% des ménages PND et 47% des ménages PDI indiquant n'être que rarement ou jamais informés des décisions prises au niveau local.

¹³¹ Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

¹³² Les leaders communautaires regroupent des leaders issus de différentes branches de la communauté, avec notamment, les leaders issus de la société civile, des autorités locales et coutumières et des confessions religieuses. Les leaders (ou chef s) coutumiers sont définis comme un chef traditionnel est défini comme des personnes qui « selon le droit coutumier de la communauté traditionnelle concernée, détient une position traditionnelle dominante, et est reconnue par la loi ». Source : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2014-2-page-445.htm#no559>

¹³³ Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

Conclusion

L'évaluation territoriale réalisée dans la commune de Pouytenga a permis d'obtenir des informations sur les vulnérabilités auxquelles les populations déplacées et non déplacées et les acteurs de la commune étaient confrontés.

Près de la majorité des ménages déplacés consultés s'est installée à Pouytenga au cours des deux années qui ont suivi le début de la crise humanitaire de 2019. En raison du manque de terres disponibles, les ménages s'étaient davantage installés dans les zones non loties, en périphérie de la ville. La plupart des déplacements étaient inter-régionaux, en particulier en provenance des régions de l'Est et le Centre-Nord, limitrophes de la région du Centre-Est. Au moment de la collecte, plus de la moitié des ménages déplacés consultés envisageaient de rester à Pouytenga.

Ces installations avaient pu entraîner des changements au sein de l'aménagement du territoire de la commune et des dynamiques d'accès aux services de base et ressources.

Sur le plan économique, la pression exercée sur les ressources, dont la terre et l'eau, couplée aux effets du dérèglement climatique constituait un enjeu majeur pour la commune et les moyens de subsistance des populations pour les prochaines années. Ce défi était susceptible de créer une concurrence entre les secteurs agricoles, pastorales et autres domaines d'activités. En outre, les populations étaient confrontées au problème d'inflation qui se répercutait sur le niveau d'activité économique au sein de la commune.

Les aléas climatiques, conséquences des effets du dérèglement climatique, devenaient plus fréquents pour les populations, les inondations et les vents violents figurant parmi les principaux aléas cités. Les inondations touchaient en particulier les secteurs 4 et 5 de la commune, considérées comme zones inondables. Face au manque de terres, il existait un risque que certains ménages déplacés s'installent spontanément dans des zones à risques d'inondation ou décident de retourner dans leur zone d'origine malgré les risques sécuritaires. D'après un IC, Pouytenga faisait partie des communes les plus impactées par la déforestation sur le plan régional.

En parallèle, l'accès aux services sociaux de base était également soumis à des défis. Les temps d'accès aux points d'eau constituaient une des principales barrières d'accès à l'eau pour les populations. Depuis le début de la crise humanitaire, les besoins en eau avaient augmenté. Des tensions autour de cette ressource se traduisaient par les disputes entre usagers. A ce jour, un plan stratégique pour la commune de Pouytenga existe et prévoit le renforcement de la gouvernance communale, le développement des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène d'ici à 2030¹³⁴.

Sur le plan de la santé, les barrières d'accès aux soins étaient de nature financière. L'offre de soins faisait également face à des enjeux, dont le manque d'équipements médicaux en particulier. En dehors de la santé, l'accès aux services d'éducation paraissait plus difficile au secondaire qu'au primaire. Malgré des niveaux d'accès à l'éducation relativement similaires entre filles et garçons, les enfants des ménages déplacés rencontraient davantage d'obstacles. De même que pour la santé, les difficultés d'accès à l'éducation rapportés renvoyaient au manque de moyens financiers.

¹³⁴ Commune de Pouytenga. Plan stratégique communal des services publics d'eau potable et d'assainissement horizon 2030

Au-delà de ces difficultés, les ménages déplacés étaient davantage confrontés aux problèmes de manque de documents d'identité, relativement aux ménages non-déplacés. L'accès des populations à certains droits et services de base pouvait donc se voir restreindre en l'état.

Enfin, une majorité de la population percevait se sentir en sécurité dans leur lieu de vie. Les enquêtes qualitatives mettaient en évidence une plus importante exposition, rapportée pour les femmes et les filles, à des problèmes de violences basées sur le genre. La cohésion sociale semblait bonne. Par ailleurs, le rôle des leaders communautaires dans la promotion de la cohésion sociale et du vivre ensemble était loué dans plusieurs enquêtes qualitatives.

Bibliographie

Rapports et autres documentations

Burkina Faso. Code général des collectivités territoriales.

Burkina Faso. (2021). Plan communal de développement de développement de Pouytenga – 2021 à 2025

Burkina Faso. Ministre de la santé. (2021). Paquets de services essentiels de santé de qualité dans les zones à sécurité précaire prenant en compte les violences basées sur le genre.

Burkina Faso. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. (2017). Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Pouytenga. Rapport final. G2Conception / CREA

ENABEL. (2021). Analyse contextuelle des fragilités et vulnérabilités des populations dans les régions du Centre-Est et de l'Est

Institut National de la statistique et de la démographie. (2019). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (5ème RGPH)

REACH. (2023). Pouytenga - Carte d'évolution du bâti du centre urbain entre 2017 et 2023

PAGOF. (2020). Guide pratique des actes de santé délivrés aux citoyens au niveau des centres de santé et de promotion sociale et des centres médicaux avec antenne chirurgicale ou hôpitaux de districts

Bases de données

CONASUR. (mars 2023). Situation pour les personnes déplacées au 31 mars 2023

Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement Région du Centre-Est. (2023). Données sur les points d'eau partagées en mai 2023

Institut National de la statistique et de la démographie. (2019). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (5ème RGPH)

REACH. (2023). Données analyses. Evaluation multisectorielle des besoins humanitaires au Burkina Faso

Sources de données cartographiques

Densité de population : Bondarenko M., Kerr D., Sorichetta A., and Tatem, A.J. (2020). Census/projection-disaggregated gridded population datasets, adjusted to match the corresponding UNPD 2020 estimates, for 51 countries across sub-Saharan Africa using building footprints. WorldPop, University of Southampton, UK.

Limites administratives : OCHA (2020)

Localités : REACH-INS-OCHA

Infrastructures sociocommunitaires de base, délimitation du bâti et données de déplacement : IMPACT

Routes, cours d'eau : © les contributeurs d'OpenStreetMap

Trame urbaine : Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Columbia University and Novel-T. 2023. GRID3 Burkina Faso Settlement Extents, Version 02. Palisades, NY: Geo-Referenced Infrastructure and Demographic Data for Development (GRID3). <https://doi.org/10.7916/s9yt-ad84>

Image satellitaire : Google satellite (image téléchargée en septembre 2023)